



LA MÉTÉO: DÉG. EN MAT. ENSOL.
ET PASS. NUA. POS. D'AVR. APRÈS-MIDI.
MINIMUM: 17°, MAXIMUM: 26°.
DEMAIN: ENSOLEILLÉ. DÉTAILS PAGE A 2

Alez, loue là!

878-2771

Location d'auto et de camion.
Ensemble les meilleurs tarifs.



35cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents lles de La Madeleine: 90 cents

MONTRÉAL, JEUDI 8 AOÛT 1985, 101^e ANNÉE, N° 286, 60 PAGES, 6 CAHIERS •

EN VUE DE CONQUÉRIR LE VASTE MARCHÉ CHINOIS Montréal établit une direction générale des relations avec la ville de Shanghai

Montréal créera sous peu une direction générale des relations avec la Chine, plus par-

FLORIAN BERNARD

tiellement Shanghai, au moyen d'un bureau permanent avec un directeur et un personnel approprié.

Cette initiative, qui découle du

récent voyage du maire Jean Drapeau en Chine, sera financée à la fois par Montréal et le gouvernement du Québec, a déclaré en substance hier le chef de cabinet du maire de Montréal, M. Pierre Gascon.

M. Gascon a ajouté que l'administration a déjà fait des approches auprès d'une personne bien au fait de la situation chi-

noise en vue d'assumer le poste de directeur du futur bureau. Il a précisé qu'il est encore trop tôt pour divulguer le nom de cette personne puisque les négociations ne sont pas terminées.

Le bureau Shanghai-Montréal s'occupera de l'ensemble des relations et des échanges entre les deux villes.

Déjà lors du voyage du maire

en Chine en mai dernier, une vingtaine de secteurs de coopération avaient été établis, incluant les affaires économiques et culturelles, le transport, la technologie de pointe, la science, les sports, etc.

La ville de Shanghai, qui comprend dans son agglomération plus de 12 millions d'habitants, songe à se doter d'un métro. Elle

pourrait devenir un client du Bureau de Transport métropolitain (BTM), un organisme international créé par la Communauté urbaine de Montréal (CUM), fournisseur d'expertises dans le domaine du transport urbain.

De nombreux autres projets sont dans l'air, notamment une

voir SHANGHAI en A 2

Baseball: c'est réglé!

La grève aura duré deux jours

Les Mets au Stade ce soir

NEW YORK (d'après AP) — La grève du baseball est terminée, 25 matches sont perdus et les courses aux championnats se poursuivent.

«Les deux parties ont été très honnêtes», a déclaré le commissaire Peter Ueberroth en annonçant officiellement tard hier soir la fin du conflit, «et c'est pour cela que nous en sommes arrivés à une entente.»

«Cette entente a été l'œuvre de Lee MacPhail et de Don Fehr. Ce sont eux qui ont remis le baseball sur le terrain de jeu.»

Ueberroth avait annoncé sur l'heure du midi que les deux parties en étaient arrivées à une entente de principe moins de 24 heures après le déclenchement de la deuxième grève du baseball majeur en quatre ans.

En revanche, il a fallu 11 heures de plus pour que l'entente

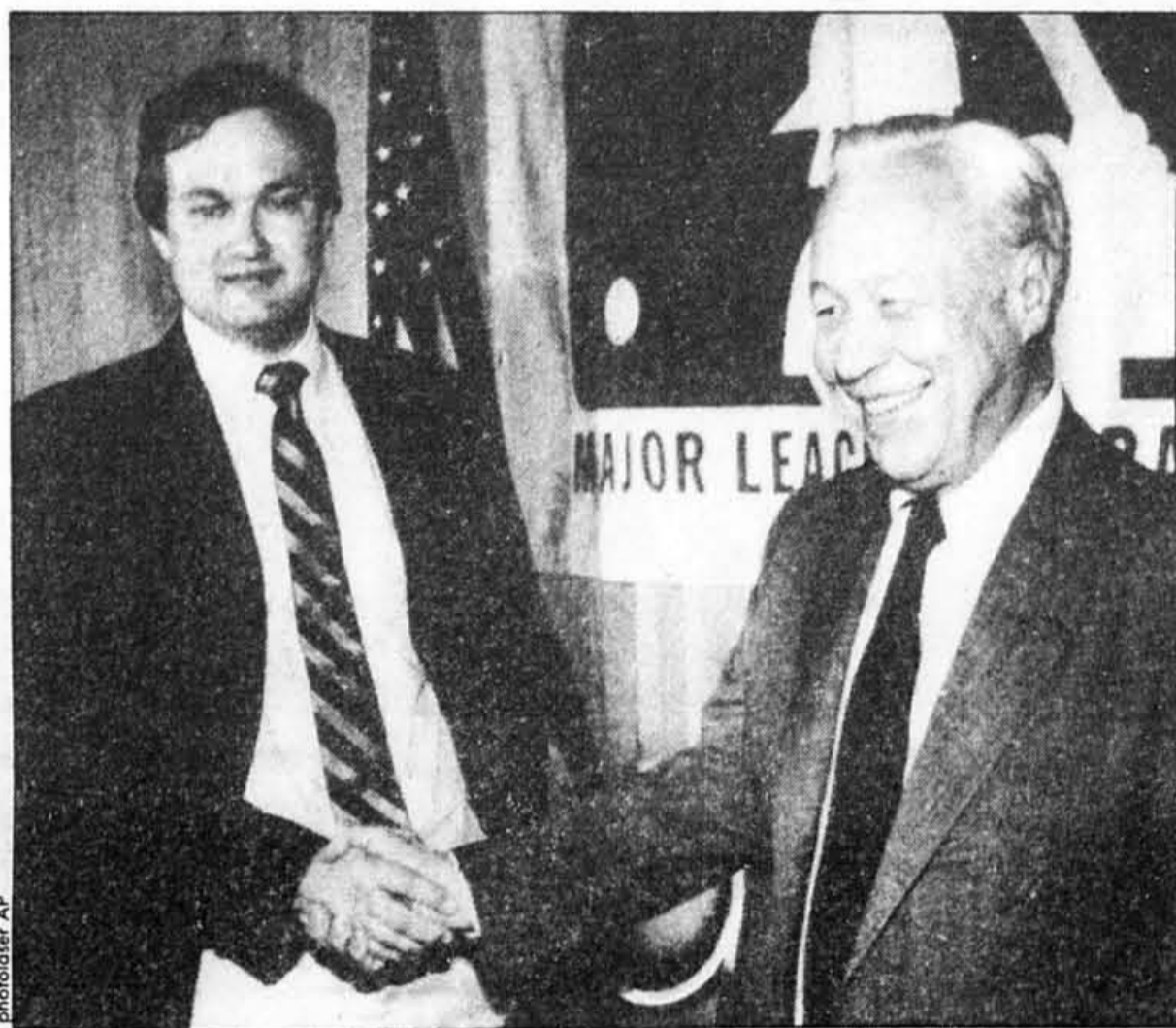
soit finalisée et que les deux négociateurs principaux, Fehr, du côté des joueurs, et MacPhail, du côté des propriétaires, mettent sur papier tous les détails.

«Nous n'avons jamais dit que les négociations ont été faciles. Les négociations ont été ardues», a dit Fehr. «Et de chaque côté de la table, on a fait des choses surprenantes pour l'autre partie, mais nous avons une entente qui fonctionnera, je l'espère.»

MacPhail a pour sa part déclaré: «Nous avons traversé de difficiles négociations, mais nous l'avons fait sans rancœur, sans amertume.»

Les clubs avaient été avisés de se tenir prêts à reprendre le collier dès aujourd'hui, ce qui veut dire que 25 matches seulement ont été perdus à cause de la grève

voir BASEBALL en A 2



Donald Fehr, porte-parole des joueurs, et Lee MacPhail, représentant des propriétaires, ont annoncé hier soir à New York la fin de la grève de deux jours du baseball majeur.

Autres informations, tabloïd sports



Le juge Jean-B. Falardeau

L'enquête du coroner à nouveau ajournée

JOLIETTE — Dix jours après avoir remporté une victoire de taille en obtenant la destitution du juge John d'Arcy

LÉOPOLD LIZOTTE

Asselin comme coroner, les dix Hell's Angels détenus pour la tuerie collective de Lennoxville dans les Cantons de l'Est ont essayé un revers tout aussi important hier midi à Joliette.

Le juge Jean Crépeau, de la Cour supérieure, les a en effet

déboutés, et sans réserve, de la requête en évocation par laquelle leurs avocats, Mes Léo-René Maranda et Jacques Bouchard, voulaient également faire écarter le juge Jean-B. Falardeau, de la Cour des sessions de la paix, qui a succédé au juge Asselin.

Faisant droit aux arguments présentés la veille par Mes Louis Crête, René Domingue et Pierre Sauvé, le magistrat montréalais a décidé, dans un premier temps, que la nomination du

nouveau coroner, telle que faite par le procureur général, M. Pierre Marc Johnson, le 29 juillet, était valide.

Toutes distinctions faites entre les variations qui ont pu survenir, au fil des décennies, dans la définition du mot gouvernement, le juge Crépeau en vient à la conclusion que les divers ministères constituent une division de ce gouvernement, et qu'à ce titre, le ministre de la Justice était précisément celui qui avait à

voir CORONER en A 2



Le juge Jean Crépeau

ALJOURD'HUI



• DÉCORATION

La simplicité du décor fait le charme de ce studio-bureau, qu'André Caron et l'équipe de décorateurs d'Eaton ont monté et meublé avec grâce.

page D 1

• ROCK FOREST

Les policiers directement impliqués dans la tragédie de Rock Forest n'ont jamais soumis un rapport écrit de l'événement à leurs supérieurs comme ils le leur avaient demandé.

page A 3

• CHÔMAGE

Le chômage demeure la principale préoccupation des Canadiens, dont plus de la moitié en font le problème le plus pressant de l'heure.

page A 8

• FRANCE

Le gouvernement français rompt avec deux siècles de traditions centralisatrices en accordant son soutien aux langues des minorités ethniques du pays.

page B 1

• TRANSPORTS

La déréglementation du transport permettra aux sociétés canadiennes de reprendre une partie du marché aérien qu'elles ont perdu au profit des États-Unis.

page C 1

• LOUISE HAREL

Le député Louise Harel, qui a dirigé la délégation québécoise à la Conférence de Nairobi, a pu y constater la profondeur de l'incompréhension entre deux mondes.

page E 8

SOMMAIRE

Annonces classées	D 9 à D 11
	E 2 à E 5
Arts et spectacles	
— Informations:	B 1 à B 3
— Cinéma:	B 3
Décès, naissances, etc.	E 6
Décoration	D 1 à D 3
Économie	C 1 à C 9
Êtes-vous observateur?	D 10
FEUILLETON	D 11
Horoscope	E 3
Le monde	E 1
Les animaux	D 10
Mots croisés	E 4
Mot mystère	E 2
Quoi faire aujourd'hui	B 4 et B 5
Télévision:	
— Horaires	B 1
Tribune libre	A 7
Voyages	B 6
TABLOÏD SPORTS	
Bandes dessinées	10 et 11
Mots croisés	14

Une nouvelle flambée de violence fait quatre morts en Afrique du Sud

DURBAN (Reuter, AFP, AP et UPI) — Quatre morts dans des émeutes à Durban, vive condamnation de l'apartheid par le pape Jean-Paul II et menace du Congrès national africain (ANC) de passer à la lutte armée, la ségrégation raciale a continué hier de tourmenter l'Afrique du Sud alors que les médias officiels rendaient hommage à la «compréhension» du président américain Ronald Reagan.

Dans les ghettos d'Umlazi et

de Kwa-mashu, en banlieue de Durban, grand port de la province du Natal, sur l'océan Indien, les Noirs en colère ont livré hier soir de vrais combats de rues aux policiers et soldats fortement armés pour la 2e journée consécutive.

La région ne fait pas partie des 36 districts soumis à l'état d'urgence par le régime minoritaire blanc à la mi-juin dans une tentative d'enrayer dix mois consécutifs d'agitation anti-apartheid ayant entraîné quel-

que 500 morts. Mais la colère populaire y a éclaté après l'assassinat, jeudi dernier, de Mme Victoria Mxenge, une juriste noire militante qui préparait la défense de 16 accusés de trahison.

Les lycéens ont entamé une grève des classes d'une semaine. Un Noir avait été tué la veille et un autre est mort de ses blessures hier à l'hôpital. Plusieurs bâtiments, dont une école, y ont été incendiés.

Au-dessus d'épaisses volutes

de fumée tournoyaient hélicoptères et avions de reconnaissance de la police et de l'armée. Dans les rues, les manifestants s'affrontaient aux forces de l'ordre armées de mitraillettes, de fusils à balles de caoutchouc et de grenades lacrymogènes.

«Je n'ai pas de détails mais je peux confirmer que quatre Noirs sont morts», a indiqué hier soir un porte-parole de la police à Johannesburg. La police annonçait aussi que les arrestations

avaient atteint 1 459 mais que 597 personnes avaient été libérées.

À la veille d'une tournée en Afrique et pour la première fois depuis la proclamation de l'état d'urgence, le pape Jean-Paul II joignait hier sa voix aux critiques de Pretoria en déclarant que la vague de violence en Afrique du Sud posait «à nouveau le problème de l'apartheid à la conscience de l'humanité».

«Nous entrons dans une nouvelle phase, celle de la destruction»

voir VIOLENCE en A 2

Vous voulez acheter ou vendre une maison...et vous avez des questions...
Appelez des connaisseurs.



842-5011



C'EST BON DE CONNAÎTRE DES CONNAISSEURS

Me Maranda fait destituer un juge



photothèque LA PRESSE
Me Léo-René Maranda

■ QUÉBEC (PC) — Me Léo-René Maranda, qui représente six des dix témoins détenus en rapport avec le règlement de compte au sein des Hell's Angels, a réussi hier à faire destituer un second juge, cette fois dans une autre cause.

Le juge Yvan Migneault, de la Cour supérieure, à Québec, a en effet ordonné au juge Jean Dutil, ancien commissaire à la CECO, de se retirer de l'enquête préliminaire d'Alain Charron, de Montréal.

Le juge Dutil avait refusé, dans le cadre de cette enquête, de permettre à Me Maranda de contre-interroger le délateur Donald Lavoie sur ses antécédents judiciaires, de même que sur des crimes auxquels il aurait participé, et pour lesquels il n'aurait pas été condamné.

Dans l'enquête sur les motards, qui se tient à Joliette, le juge John D'Arcy Asselin a également été destitué à la suite d'une requête déposée par Me Maranda.

HELL'S ANGELS

La Cour d'appel décidera du sort de l'enquête du coroner

■ JOLIETTE — Solidement «confirmé» dans ses fonctions, si l'on peut dire, le coroner Falardeau pourra-t-il faire démarrer son enquête pour de

LÉOPOLD LIZOTTE

bon lundi? Où l'instruction sera-t-elle retardée à nouveau, cette fois pour de longs mois, par l'appel qu'ont rapidement interjeté Mes Maranda et Bouchard dans les trois heures qui ont suivi la décision du juge Crépeau?

C'est la Cour d'appel qui pourrait donner réponse à cette question dès demain si l'un de ses juges consent à étudier rapidement la demande de sursis que veulent présenter les deux procureurs des Hell's Angels.

Hier après-midi, le juge Fa-

lardeau a pour sa part montré à l'égard du plus haut tribunal québécois la même déférence qu'il avait manifestée à l'endroit de la Cour supérieure. Il s'est imposé lui-même une seconde suspension de ses travaux jusqu'à lundi, les avocats du procureur général étant d'ailleurs d'accord pour qu'il agisse ainsi.

Mais on a immédiatement deviné qu'ils s'opposeraient farouchement demain (si le débat a effectivement lieu demain) à ce que l'enquête soit retardée de façon presque indéfinie, en attendant que la Cour d'appel se prononce sur le pourvoi rapidement interjeté.

Et ils invoqueront vraisemblablement, dans ce cas, que l'intérêt public doit primer dans

une affaire de cette importance, et surtout de cette gravité.

Généralement réclamés dans les cas d'injonction, de semblables sursis se décident principalement en fonction de la balance des inconvénients qui peuvent en résulter pour l'une ou l'autre des parties, et de la «réparabilité», ou non, des torts causés à ces dernières.

Dans un cas qui a fait grand bruit, on s'en rappellera, la Cour d'appel avait accordé un tel sursis pour permettre la reprise des travaux de la baie James, décidant que l'intérêt du public en général devait primer sur celui de quelque 2000 Indiens à qui le juge Malouf avait accordé une injonction débauchée pendant six mois entiers.

Dans le cas des Hell's, il sem-

ble bien que les représentants du procureur général vont plaider le même intérêt public pour obtenir dans leur cas un refus de sursis, afin que l'on puisse finalement faire la lumière sur la tuerie du 24 mars.

Quant aux détenus, presque tous emprisonnés depuis cinq semaines, c'est évidemment en invoquant leur liberté perdue qu'ils vont réclamer la suspension des audiences. C'est alors que les inconvénients subis et à subir vont être soulevés. Et l'on arguera vraisemblablement que si les motards auront éventuellement le loisir de poursuivre les autorités, si d'aventure on les avait détenus indûment, la police, elle, aurait à chercher longtemps les témoins qui pourraient s'esquiver et la preuve qui lui aurait ainsi échappé.

CORONER

SUITE DE LA PAGE A 1

nommer un coroner spécial pour faire enquête sur les noyés du quai de Berthier.

Quant à la supposée dépendance de ce dernier, à l'égard de celui qui l'a nommé, et par conséquent, à sa partialité possible, le juge Crépeau soutient que la situation d'un juge des sessions de la paix, dans les circonstances, n'est absolument pas différente

de l'avocat, du médecin ou de tout autre citoyen à qui on aurait confié cette fonction.

À ce sujet, il a même qualifié de fallacieux les arguments apportés par les avocats des Hell's.

Le tribunal soumet également que le décret de nomination émis à la fin du mois dernier équivaut à l'ancien arrêté-en-conseil, et conséquemment, à une décision du conseil des ministres. Toutes les exigences de la loi ont, dans les circonstances, été normalement remplies.

Quant aux attaques de Me Maranda contre la partialité supposément montrée par le coroner au cours des deux séances qu'il a présidées, le juge Crépeau, tout en confirmant le droit du coroner d'émettre rapidement des mandats d'amener et de dépôt contre ceux qui pouvaient avoir intérêt ou envie de déguerpier, a déclaré que les détenus sont mal venus de se plaindre d'être toujours gardés aux cellules, alors que ce sont leurs avocats qui ont fait ajourner à mardi prochain l'étude définitive d'un bref d'ha-

beas corpus émis par le juge Pierre Pinard.

Quant aux décisions qualifiées d'erronées (et d'unilatéralement favorables à la poursuite) par la défense, le magistrat souligne que si erreurs il y a eues, celles-ci ne tombent pas sous les critères qui peuvent justifier un bref d'évocation. Le coroner a posé ces gestes dans l'exercice de sa juridiction et il ne s'est rendu coupable ni d'abus de pouvoir ni d'une quelconque violation de la loi.

FLORE D'ICI

avec Florian Bernard

Renoncule

-32-

La renoncule est la fleur de l'enfance. On lui donne depuis longtemps le nom de «petit beurre», probablement à cause de sa couleur jaune. C'est l'une des fleurs sauvages que les enfants aiment cueillir dans les prés humides et sur le bord des rivières lorsqu'ils confectionnent des bouquets pour la fête des mères.

La renoncule se propage rapidement au moyen de stolons qui s'enracinent aux nœuds. Une même plante peut émettre jusqu'à six stolons. Chacun des stolons donne naissance à une nouvelle plante, de sorte qu'un champ est rapidement envahi. Le spectacle des renoncules en fleurs dans certaines landes de la baie des Chaleurs est sans égal.

Il existe de nombreuses espèces de renoncules dans tout le Québec, par exemple la renoncule rampante (*Ranunculus reptans*) à floraison estivale, affectant les lieux humides; la renoncule de Richards (*purshii*) dans le nord et l'est du Québec; la renoncule abortive à feuilles cordées et à floraison jaune



pâle, printanière, dans les sous-bois riches; la renoncule scélérate à feuilles de céleri contenant un suc âcre qui irrite la peau de certaines personnes. Il est raconté que l'ingestion de cette plante provoquait un rive convulsif...



Une automobile se consume au lendemain de la nuit de violence qui a ravagé le canton de Kwa-mashu, près de Durban, en Afrique du Sud. La police a utilisé des bombes lacrymogènes et des balles de caoutchouc pour disperser des bandes de jeunes. téléphoto AP

VIOLENCE

SUITE DE LA PAGE A 1

tion du système», a déclaré entre-temps au quotidien parisien *Liberation* le «ministre des Affaires étrangères» du Conseil national africain (ANC, interdit), M. Johnny Makhathini. «La lutte armée, l'agitation politique pour rendre le pays ingouvernable et les grèves, voilà nos moyens de combat», a-t-il ajouté, en précisant toutefois que l'ANC restait hostile au terrorisme contre les civils. «Les terroristes, c'est le régime».

Le président Pieter Botha se trouvait hier au Kwandebele, petit foyer tribal situé au nord de Pretoria, qui doit être le 5e des bantoustans à accéder à une indépendance qui n'est reconnue que par la seule Afrique du Sud. «Les nations d'Afrique du Sud veulent trouver par elles-mêmes

la solution à leurs problèmes», a déclaré M. Botha.

La radio nationale et le quotidien *Die Burger* faisaient entre-temps l'éloge du président des États-Unis qui avait déclaré, lundi, que «l'état d'urgence en Afrique du Sud pouvait se justifier pour faire cesser les violences». «La voix de la raison n'a pas encore été étouffée», écrivait *Die Burger* tandis que la radio félicitait le président Reagan «pour avoir percé l'écran des mensonges et des déformations».

À Brandfort, dans l'État libre d'Orange, la maison de Mme Winnie Mandela, attaquée par des policiers la veille, était en ruines. Ses deux petits-enfants hébergés par des voisins et l'épouse du leader noir emprisonné, Nelson Mandela, elle-même réfugiée dans un endroit secret, défiant l'ordre de bannissement interne dont elle fait l'objet depuis plusieurs années.

À l'Université (blanche) du Cap, les étudiants entamaient trois jours de boycottage des cours pour protester contre l'état d'urgence. Des mouvements analogues sont en cours à l'Université (noire) Vista, à Soweto, en banlieue de Johannesburg, ainsi qu'à l'Université (métisse) du Western Cape, au Cap.

À Pietermaritzburg, capitale de la province du Natal, le procès pour trahison des 16 militants anti-apartheid était remis à lundi pour permettre au ministre public de répondre à la défense qui réclame le retrait des accusations «vagues et imprécises».

À Johannesburg, métropole de la province du Transvaal, l'avocat Halton Cheadle annonçait son intention de réclamer \$1 million de dommages au régime au nom des familles de 20 jeunes Noirs abattus et de 36 autres

blessés le 21 mars dernier alors qu'ils participaient à un cortège funèbre à Uitenhage, près de Port-Elizabeth, dans l'est de la province du Cap.

Des tracts distribués dans les ghettos de la périphérie de Pretoria, la capitale du pays située dans la province du Transvaal, invitent la majorité noire privée du droit de vote à observer une grève générale lundi et le boycottage des commerces blancs du 10 au 26 août.

Entamé dans la région de Port-Elizabeth, le boycottage des commerces blancs s'est déjà étendu à d'autres régions. Le Syndicat national des mineurs, qui a lancé un mort d'ordre de grève générale dans les charbonnages et les gisements d'or à partir du 25 août, a également menacé de boycotter les commerces blancs si l'état d'urgence n'est pas levé.

Votre pelouse aujourd'hui

Si vous avez eu des problèmes avec votre pelouse tout en ayant suivi nos recommandations tout au long de l'été, il s'agit sûrement d'une mauvaise composition de sol ou encore d'une préparation inadéquate de votre terrain. Quoi qu'il en soit, l'Association québécoise des techniques de l'eau offre gratuitement aux lecteurs de la Presse un dépliant traitant de tous les aspects de l'établissement et de l'entretien des pelouses. Pour vous le procurer, vous n'avez qu'à rejoindre l'AQTE au 337-2521.

ADRESSES PAIRES		ADRESSES IMPAIRES	
Acton-Vale	NR	Mont-St-Hilaire	NR
Bélouil	NR	Ottoburn Park	NR
Candiac	NR	Pointe-Calumet	NR
Châteauguay	NR	Sorel	NR
Cowansville	NR	St-Basile-le-Grand	X
Deux-Montagnes	NR	St-Constant	NR
Farnham	NR	St-Eustache	NR
Granby	NR	St-Jean-Baptiste	NR
Grande-Île	NR	St-Louis-de-Terrebonne	NR
Joliette	NR	St-Mathias	X
Lachenaie	X	St-Agathe-des-Monts	NR
La Prairie	NR	St-Anne-de-Bellevue	NR
Laval	NR	St-Catherine	NR
LeGardeur	NR	St-Madeleine	NR
Longueuil	X	St-Marthe-sur-le-Lac	NR
Mascouche	X	St-Thérèse	X
McMasterville	NR	Terrebonne	X
Mirabel	NR	Vaudreuil	X
Montréal-Est	NR	Val-de-le-Parrot	X

LEGENDE: X — Interdit par le règlement municipal
NR — Arrosage non recommandé car humidité suffisante dans le sol
1 — Arrosage de 1h recommandé
2 — Arrosage de 2h recommandé

Ces recommandations quotidiennes d'arrosage des pelouses sont publiées en collaboration avec l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE). Établies à partir d'un calcul mathématique éprouvé, elles tiennent compte du volume d'eau nécessaire pour y parvenir d'une manière maximale de votre pelouse et de la capacité du sol à conserver l'humidité.

Ces recommandations sont valables s'il n'a pas plu entre-temps. Une interdiction signifie qu'une municipalité défend d'arroser.

Enfin, lisez avec soin les heures permises pour l'arrosage dans le règlement de votre municipalité.

La Quotidienne à trois chiffres **684** à quatre chiffres **5440**

LA MÉTÉO

JEUDI 8 AOÛT 1985
Aujourd'hui: Min.: 17° Max.: 26°
DÉG. EN MAT. ENSOLEILLÉ ET PASS.
NUAG. POSS. D'AVERSES APRÈS-MIDI
DEMAIN: ENSOLEILLÉ

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	14	25	Ens. p. nuag.
Outaouais	14	27	Ens. p. nuag.
Laurentides	17	26	Ens. p. nuag.
Cantons de l'Est	18	24	Nuag. over.
Mauricie	17	23	Nuag. over.
Québec	18	24	Nuag. over.
Las-Saint-Jean	17	25	Nuag. over.
Rimouski	14	27	Nuag. over.
Gaspésie	14	27	Nuag. over.
Bas-Caraïbe	14	27	Nuag. over.
Saguenay	14	27	Nuag. over.

États-Unis	Min.	Max.	Aujourd'hui		
Boston	16	28	N.-Orléans	22	33
Buffalo	19	29	Pittsburgh	19	26
Chicago	17	31	S. Francisco	12	23
Miami	23	31	Washington	22	29
New York	22	27	Dallas	26	38

les capitales	Min.	Max.	Aujourd'hui		
Amsterdam	15	19	Madrid	11	29
Athènes	22	35	Moscou	15	25
Acapulco	25	34	Mexico	10	25
Berlin	11	20	Oslo	14	16
Bruxelles	11	18	Paris	12	19
Buenos Aires	8	11	Rome	20	29
Copenhague	12	18	Séoul	24	32
Genève	12	15	Stockholm	14	21
Hong Kong	28	33	Tokyo	24	30
Le Caire	23	34	Trinidad	27	29
Lisbonne	15	24	Vienne	19	24
London	12	18			

BASEBALL

SUITE DE LA PAGE A 1

ve, c'est-à-dire un pour cent de la saison seulement.

La Ligue américaine a décidé de reprendre plusieurs de ces matches dès aujourd'hui, alors que la Ligue nationale n'a pas encore déterminé comment elle allait reprendre les matches manqués à cause de l'arrêt de travail. Au total, cinq programmes doubles seront au calendrier de la Ligue américaine aujourd'hui.

Le président de la Ligue nationale, Chub Feeney a par ailleurs déclaré que tous les matches seraient repris à une date ultérieure.

«Nous jouerons des matches simples demain», a-t-il dit hier soir.

À cause de difficultés d'horaire en fin de saison, les équipes de la Ligue américaine ont tenté de reprendre le plus de matches possibles dès aujourd'hui.

L'entente finale a été rendue possible par des compromis de part et d'autre. Les joueurs ont obtenu d'importantes hausses de

leur fonds de pension, et les propriétaires ont obtenu d'importantes concessions dans les questions d'arbitrage salarial. Ils tenaient à ce dernier point pour tenter de stabiliser leur situation financière.

«Je suis heureux que tout cela soit terminé et que nous puissions enfin retourner au baseball», a dit MacPhail. «Tout ce qui me peine, c'est que nous avons été incapables de régler la question sans cette grève.»

«Le commissaire a fait un excellent travail en nous permettant de continuer à négocier. C'est lui qui nous a incités tout le temps à négocier.»

«Ils nous a gardés à la table et nous a demandé de nous en tenir aux points principaux. Il a fait tout ce qui était humainement possible. Il n'a jamais nul aux négociations et c'est lui qui nous a permis de nous entendre.»

Ueberroth a pour sa part déclaré: «Nous avons annoncé déjà qu'il s'agirait de l'année du record. Nous avons déjà eu la plus petite grève et la plus longue conférence de presse. C'est déjà un succès.»

Les joueurs du baseball ma-

jeur ont accueilli avec le sourire l'entente de principe intervenue entre les négociateurs hier à New York. Ils ont confié qu'ils étaient impatients de revenir au jeu.

Deux des représentants de l'Association des joueurs ont révélu qu'ils avaient procédé à la ratification de l'entente par téléphone.

«Je suis ravi du développement», a précisé le représentant des joueurs des Orioles de Baltimore, Scott MacGregor.

«Ils en sont venus à une entente. Maintenant, il s'agit de la mettre sur papier et de la ratifier... À mon avis, si le conflit avait persisté au-delà de 24 à 48 heures, les pourparlers auraient pu s'enliser.»

«On m'a informé qu'un accord verbal était intervenu et demandé de contacter tous les joueurs», a précisé Dan Quisenberry, le représentant des joueurs des Royals de Kansas City. «Nous ne jouerons aucun match ce soir (hier), mais il semble que nous revêtirons de nouveau l'uniforme demain soir (aujourd'hui).»

SHANGHAI

SUITE DE LA PAGE A 1

grande exposition des trésors de la Chine à Montréal pour l'été 1986 ou 1987. L'automatisation et l'informatisation sont d'autres secteurs qui intéressent vivement les Chinois, de même que les techniques de communication et de traitement des données.

D'autre part, le nouveau maire de Shanghai, M. Giang Zemin, sera prochainement l'hôte du maire Drapeau, a confirmé hier à LA PRESSE M. Gascon. La date et le programme de cette visite n'ont pas encore été arrêtés mais le projet a été accepté.

M. Zemin a récemment remplacé le maire Wang Dahoan. C'est un homme d'une grande culture, très ouvert à l'endroit de l'Occident. Il parle l'anglais et le russe, et lit couramment plusieurs langues, dont le japonais, le français et le roumain. En outre, M. Zemin est l'ancien ministre de l'Industrie de Shanghai et a été actif dans plusieurs dossiers économiques.

Les policiers n'ont pas fait de rapport écrit sur la fusillade de Rock-Forest

■ SHERBROOKE: Les policiers directement impliqués dans la fusillade du motel Le Châtillon de Rock-Forest n'ont jamais fait de rapport écrit de l'événement à leurs supérieurs.

ANDRÉ PÉPIN

L'assistant du directeur à l'époque, M. Léon Paquin, avait ordonné à tous les policiers impliqués de rédiger un rapport spécial, mais les détectives André Castonguay, Roger Dion et Michel Salvail, les principaux acteurs, n'ont pas répondu à cet appel.

Les détectives qui avaient conduit la malheureuse opération qui a coûté la vie à un innocent poseur de tapis, dans la nuit du 23 décembre 1983, n'ont fait que relater verbalement, à leur directeur Maurice Houle, les circonstances de la tragédie.

M. Paquin, aujourd'hui directeur du service, n'a jamais reçu ces rapports, même après sa nomination. Le service de police n'a jamais sévi à ce sujet.

Ce serait à la suggestion de leurs avocats que les policiers auraient décidé de se soustraire à cette directive, a-t-on appris en coulisses. Cette décision, les détectives l'auraient prise dès le 23 décembre 1983, quelques heures après la fusillade, en réalisant qu'ils ne tenaient pas les véritables suspects d'un meurtre commis la veille dans un magasin local.

On a omis de vérifier l'identité du propriétaire de la voiture

Les policiers n'ayant signé aucune déclaration incriminante, la Commission de police doit reconstituer la chronologie des événements qui ont conduit au raid.

On a pu apprendre hier que les policiers de Rock-Forest et de Sherbrooke n'ont pas vérifié l'identité du propriétaire de la voiture qui était garé devant l'unité 5 du motel avant d'intervenir.

Le propriétaire du motel, M. Guy Séniour Donahue, souligne que les policiers sont arrivés tôt le matin, appuyant nerveusement et à plusieurs reprises sur

le bouton de la sonnerie. « Ils n'ont pas vérifié. Ils étaient convaincus qu'il s'agissait d'une voiture volée en constatant que le numéro inscrit sur la fiche d'inscription ne correspondait pas à celui de la plaque minéralogique ».

Ce témoin affirme que les événements se sont déroulés très rapidement. « On nous a demandé de nous retirer dans nos appartements puis, peu de temps après, nous avons entendu la rafale et des cris de désespoir », se souvient-il.

Les commissaires enquêteurs ont maintenant en main le rapport complet de la Sûreté du Québec sur cette affaire. Les avocats des policiers et de la ville de Sherbrooke ont été très réticents au dépôt de ce document qui, selon eux, contient beaucoup d'informations touchant la vie privée des policiers. Le rapport a toutefois été déposé sous le sceau de la confidentialité. Les avocats se sont échangés des propos très acerbes à ce sujet.

Les avocats affectés à cette enquête ne croient cependant plus à la confidentialité. Me Patrick Théroux, représentant la ville de Sherbrooke, a même officiellement demandé hier aux commissaires d'ordonner à tout le personnel de la commission de ne faire aucune déclaration aux journalistes.

Cette attitude des avocats survient après la parution dans LA PRESSE de nouvelles concernant la disparition et, plus tard, de la découverte de la porte trouée de balles de l'unité 5 du motel.

« Ces informations ont fait le tour du Québec, nous montrant comme des gens qui avaient des choses à cacher », a expliqué le procureur. Les commissaires ont simplement indiqué que les membres de la commission ne faisaient pas de déclaration et que les journalistes étaient libres de faire leur travail.

Les dirigeants de Sherbrooke veulent que les médias ne rapportent que ce qui est mis en preuve devant les commissaires, sans chercher à obtenir d'autres éléments d'information.

15 mois de prison au camionneur qui a tué trois personnes

■ SIMCOE, Ontario (PC) — Un juge de la Cour suprême de l'Ontario a condamné à 15 mois de prison, hier, le camionneur qui a tué trois personnes après avoir éteint ses phares pour « jouer un tour » à un ami.

En imposant la peine à George Burcham, 24 ans, de Port Dover, le juge J.H. Potts lui a reproché d'avoir « joué avec une arme... une arme terrible ».

Burcham, qui avait été trouvé coupable de négligence criminelle, a de plus perdu son permis de conduire pour deux ans et il devra accomplir 300 heures de tra-

vaux communautaires pendant les deux ans de probation qui suivront sa sortie de prison.

Au cours de son procès, en juin dernier, Burcham a reconnu avoir heurté cinq piétons le long d'une route de campagne, à 2h30 du matin, après avoir éteint les phares de sa camionnette pour « jouer un tour » à un ami, au volant d'une autre camionnette. Trois d'entre eux sont morts.

Le président du tribunal a dit espérer que « la crainte du châtiement empêche les autres George Burcham de notre société de commettre des crimes semblables ».

On est toujours sans nouvelles du jeune Cisca perdu en forêt

■ On était toujours sans nouvelles, hier soir, du garçonnet de six ans, François Cisca, porté disparu lundi, en fin d'après-midi, aux abords de la plage du lac Parent, dans la région de Senneterre, en Abitibi.

PIERRE BELLEMARE

Les recherches ont cependant été menées au ralenti de 15h jusqu'à 21h hier soir, en raison d'un orage violent qui a même perturbé le réseau téléphonique du poste de la Sûreté du Québec à Senneterre.

En tout, plus de 200 personnes ont été mobilisées pour retrouver le jeune Cisca: une quinzaine d'agents de la SQ, une douzaine des Forces canadiennes et une foule de volontaires qui ratissent les bois autour du lac Parent pendant que des embarcations de la SQ et des Forces canadiennes font descendre des plongeurs dans les eaux du lac.

L'hypothèse d'un enlèvement a été rejetée, du moins pour l'instant. Il s'agirait plutôt d'une escapade du gamin, dont la disparition a été constatée lundi, vers 17h, par son père Massimo, qui accompagnait le garçonnet sur la plage avec sa soeur aînée Cathia et deux autres compagnons.

M. Jean Beaudoin, directeur des relations publiques du poste de la SQ à Senneterre, a signalé hier soir qu'on avait patrouillé un rayon de 25 kilomètres autour du lac Parent, sans en arriver à quelque résultat que ce soit. Pourtant, dit-on là-bas, il est à peu près impossible que le gamin se soit perdu en forêt, pour la simple et bonne raison que les bois des alentours, passablement clairsemés, sont traversés par plusieurs routes et chemins de fortune.

Forces armées et SQ

Entre-temps, les parents du jeune disparu espèrent toujours un heureux dénouement, restant en contact avec les équipes de secours à la fois terrestres et

aquatiques. Recherches qui se poursuivront, du reste, toute la journée aujourd'hui, à l'aide aussi des chiens pisteurs et des hélicoptères.

Toutefois, certaines rumeurs ont couru ces dernières heures selon lesquelles la SQ et les Forces canadiennes auraient été à couteaux tirés au sujet des recherches en cours. Selon les informations obtenues hier de part et d'autre, il n'en est rien.

C'est tout simplement que le détachement de la SQ de Senneterre, après avoir fait appel aux services des Forces canadiennes lundi soir, a jugé qu'il pouvait se passer des hommes des Forces canadiennes le lendemain (mardi). Ceux-ci ont donc retraité à leur base de Senneterre, se pliant à la règle voulant qu'ils n'interviennent que sur demande.

Ainsi, la SQ a dirigé les opérations avant-hier, ce qui n'aurait pas fait l'affaire de la famille du petit disparu, étonnée de constater le retrait des Forces canadiennes. Hier matin, le quartier général de la SQ adressait une requête à la base militaire de Saint-Hubert pour qu'on renvoie les spécialistes militaires sur les lieux des recherches. Ce qui fut fait sur-le-champ.

L'évadé du Leclerc est repris

■ Un individu qui s'était évadé de l'Institut Leclerc, le 5 septembre 1984, a été repris hier.

La Sûreté du Québec a fait savoir que Robert Girard, 35 ans, avait été intercepté sur le boulevard Métropolitain, près de la sortie Lacordaire, à Saint-Léonard, en banlieue de Montréal.

Deux compagnons d'évasion, les frères Jacques et Serge Beaulieu, avaient été capturés le 29 juin dernier à Saint-Alphonse de Rodrigue, au nord de Joliette.



Au bord du lac, à la base de Propair à Chibougamau, le jeune pilote, Ronald Pagé, et le réparateur, Dean Tuggy, ont rejoint les mécaniciens, Pierre Michaud et

Yves Boivin, qui effectuent la révision réglementaire des 100 heures de vol sur les Otters et Beavers de la flotte.

photo Jean-Paul Soulié, LA PRESSE

De la brousse à la pourvoirie

■ CHIBOUGAMAU — Ronald Pagé n'avait pas encore pris son petit déjeuner quand j'ai frappé à sa porte. Dans le matin frisquet, sous un pâle soleil de fin juillet à Chibougamau, j'avais enfilé un blouson. Lui est resté en T-shirt et en short pour m'accompagner jusqu'au bureau du réparateur de Propair, au bord du lac. « Ici, c'est une des journées les plus chaudes de l'été. Si vous aviez été avec moi, hier, à Kuujuaq! Là-bas, il fait vraiment froid ». Kuujuaq, c'est le nom inuk de Fort-Chimo, à 6 heures 15 de vol plein nord, avec escale à LG4 pour l'essence.

Propair, c'est la compagnie aérienne qui a pris la suite de Fec-teau Air Service, de Senneterre. La principale base du célèbre transporteur a longtemps été Chibougamau, et Ronald Pagé est un jeune pilote de brousse de 24 ans.

Petite ville minière que le cour élevé de l'or garde active, Chibougamau est traditionnellement rattachée au Lac Saint-Jean, mais c'est bien davantage la porte du Grand Nord et un poste avancé de l'Abitibi qu'une ville de défricheurs. On y exploite aussi le bois, mais ici, la végétation est différente de celle du Lac. Les arbres sont filiformes, l'air sent les grands espaces, les jours sont plus longs.

Chibougamau, c'était, il n'y a pas longtemps, le havre des découvreurs du Nord, le point de départ des prospecteurs, des chercheurs de filons merveilleux, et des fameux pilotes de brousse qui les déposaient sur des lacs gelés ou embrumés.

La Baie James a tout changé

Si le ciel délavé du Nord et ses promesses de grands espaces vierges sont toujours là, les temps ont bien changé. « Nous volons surtout pour les touristes, le temps Dean Tuggy, le réparateur de Propair. Cette année, l'exploration a beaucoup diminué... Il y a des années meilleure que d'autres... » Depuis que le territoire de la Baie James est équipé de pistes pour les gros avions, les entreprises minières utilisent ces gros transporteurs et font leur travail sur le terrain avec des hélicoptères.

Un pilote de brousse, maintenant, c'est un jeune qui veut monter en grade, passer des petits avions aux Otters et ensuite aux bi-moteurs, au vol aux instruments. « Il y a bien peu de femmes qui veulent partager la vie d'un pilote de brousse, note Ronald Pagé ».

Il y a aussi la question des salaires. Un co-pilote, c'est un peu un apprenti. Il gagne \$700 par mois, plus \$5 l'heure de vol. Un capitaine de Otter gagne \$1 000 par mois, plus \$13 l'heure de vol.

La dernière « belle époque » des pilotes de brousse, c'était les débuts du projet de la Baie James, lancé en 1970 par Bourassa, alors que rien n'était prêt. Des pilotes comme Roger Gagnon livraient des barils d'huile, des arpenteurs et... moi-même dans un



coude de la rivière La Grande. Et pour décoller, le grand patron des débuts du projet, Gilles Buteau, et les autres passagers devaient sauter sur les barils, au centre de gravité de l'appareil, sur un signe du pilote.

Feu la témérité

Aujourd'hui, Roger Gagnon vole toujours pour des pourvoiriers, du côté de Schefferville. Mais les moeurs ont changé. « Plus personne ne prend de chances avec la sécurité, note Ronald Pagé ».

Beaucoup de pilotes de brousse se lancent aussi dans le métier de pourvoirier. Ils ne sont pas les seuls. D'anciens mineurs-prospecteurs y ont pensé eux aussi. Comme Marius Pomerleau, qui a laissé les mines à cinquante ans. Il a ouvert le « camp Pomerleau », à une dizaine de kilomètres du Mont Chalco. De ses trente ans dans les mines, même s'il a pris quelques « jobs » à l'air pur pour se « décrasser », il a hérité d'accès de toux qui frisent l'étouffement complet. Anti-syndicaliste forcené, il proclame sa fierté d'avoir « élevé dix enfants avec sa boîte à lunch, et en faisant souvent trois chiffres d'affilée ».

Pour se reposer, quand il prenait des vacances, Marius Pomerleau partait avec un ami faire deux semaines de prospection, « avec un marteau pointu et beaucoup de bonne volonté, c'était un peu comme prendre un billet de loterie! ».

Ce qu'il a gagné, c'est sa pourvoirie, et un plaisir que l'âge n'émousse pas: aller pêcher quelques truites sur des lacs de son territoire qu'il réserve à ses meilleurs clients, ceux dont il est sûr qu'ils ne dépassent pas leur limite de prises.

Plus de délits criminels sur la Main

■ Faut-il blâmer la chaleur, la pleine lune, les chèques de bien-être social? Chose certaine, les délits ont pullulé ces derniers jours dans le centre-ville, depuis le vol simple jusqu'à l'exhibitionnisme, en passant par l'ivresse et le tapage nocturne.

On a même connu une fusillade dans la nuit d'hier. Un adolescent de 18 ans qui menaçait tout le monde à l'aide d'un pistolet de starter, a été blessé de trois balles tirées par des policiers. Le jeune homme aurait pointé son arme en direction d'au moins deux passants. Alertés, des patrouilleurs du poste 33 ont réussi

à le traquer sur les terrains du futur musée d'art contemporain. Tapi dans le noir, l'énergumène aurait de nouveau exhibé son pistolet.

Ne voulant courir aucun risque, les policiers ont ouvert le feu, l'atteignant de trois balles à une épaule et à une jambe. Le blessé a été conduit à l'hôpital. Son état est jugé satisfaisant.

« Je ne sais pas ce qui se passe, mais jamais je n'ai vu autant d'activité criminelle dans le secteur de la Main », a déclaré un officier qui travaille depuis presque 20 ans au poste 33, angle Ontario et Saint-Dominique.

« Lundi matin, les cellules étaient bondées. Il y avait pas moins de seize détenus. Et c'est comme ça depuis deux semaines », a-t-il ajouté.

Selon lui, cette soudaine recrudescence de criminalité est essentiellement imputable à la pleine lune et à la belle température. Il fait remarquer aussi que les assistés sociaux viennent d'encaisser leurs prestations.

« Les gens sont plus nombreux, ils ont plus d'argent et ils veulent plus tard. Voilà toute l'explication », estime ce policier chevronné.

Squelette découvert à Kanawakhe

■ La Sûreté du Québec croit que la découverte d'ossements humains en bordure de la route 138, hier, à Khanawakhe, pourrait être reliée à un meurtre. Les premières expertises pathologiques démontrent que les os décharnés trouvés sur la réserve amérindienne forment bel et bien un squelette. Des ouvriers qui travaillaient à l'aménagement d'un nouveau terrain de golf ont fait la découverte.

Brève hospitalisation du maire Drapeau

■ Le maire Jean Drapeau a passé quelques heures à l'hôpital, hier, où il a subi un traitement à la suite d'une affection bénigne aux yeux. Depuis un certain temps M. Drapeau était indisposé par des sécrétions des yeux.

Son hospitalisation a été de courte durée et le malaise a été rapidement guéri. Le maire de Montréal devrait être de retour à son bureau de l'hôtel de ville cet après-midi.

Un porte-parole de la mairie a indiqué qu'il s'est agi d'une affection mineure qui ne soulève aucune inquiétude.

Garon s'en prend à la loi sur la stabilisation des prix agricoles

KAMOURASKA — En même temps qu'il se bat pour obtenir le fauteuil de président du Parti québécois et de premier ministre, Jean Garon a entrepris une lutte à finir contre la Loi C-25 sur la stabilisation des prix agricoles, adoptée à Ottawa le 27 juin dernier.

MARIO ROY

envoyé spécial de LA PRESSE

En soirée, mardi, le ministre de l'Agriculture a en effet vertement dénoncé le texte législatif fédéral qui, selon lui, crée deux systèmes d'agriculture au Canada en favorisant largement les producteurs de l'ouest.

M. Garon participait alors à l'ouverture de l'Exposition agricole de Saint-Pascal de Kamouraska. De fait, la participation à des événements de ce genre — il y en a plus de 35 au Québec — occupe une bonne place dans son agenda. Aujourd'hui, justement, les organisateurs de deux foires agricoles, celles de Bellechasse et de Victoriaville, espèrent l'accueillir.

Bref, comme il l'avait fait six jours plus tôt à Rimouski, Jean Garon a essentiellement fait de son intervention un appel à la solidarité du monde agricole face à cette loi qu'il qualifie de discriminatoire.



Jean Garon

« Traditionnellement, on a dit que dans l'ouest, les agriculteurs profitaient d'avantages naturels. Moi, le principal avantage naturel que je vois chez eux, ce sont les sauterelles! » a-t-il lancé devant un public intéressé par cette argumentation. M. Garon a ajouté: « Il faut s'enlever ce mythe- là

de la tête. Si c'était vrai, le gouvernement fédéral ne verserait pas \$2 milliards, cette année comme en 1984, pour les fermiers de l'ouest. »

Le ministre québécois de l'Agriculture comptabilise ainsi ces déboursés: \$700 millions au chapitre de la stabilisation des grains de l'ouest; \$150 millions pour les assurances-récoltes; \$650 millions de subventions au transport; et \$130 millions pour la fourniture de wagons spécialisés « qui, en passant, ont tous été fabriqués en Ontario », précise-t-il.

Selon lui, les agriculteurs québécois doivent cesser d'éprouver un complexe d'infériorité et se rendre compte que le Québec est l'un des endroits les plus favorables au monde pour l'agriculture. « Il n'est inscrit nulle part dans l'Ancien ou le Nouveau testament que le Québec doive à tout jamais importer de \$600 à \$700 millions par année de bœuf de l'Alberta », conclut-il à ce sujet.

Un thème profitable

Cette lutte dirigée contre la législation fédérale constitue pour Jean Garon un thème profitable en cette période de course au leadership.

Inspirée d'un souci légitime de défendre les intérêts de ses commentants, cette dialectique fait vibrer une corde nationaliste chère à M. Garon et lui permet en

outre de mettre en vitrine ses propres réalisations dans le domaine agro-alimentaire. « Le taux d'auto-suffisance alimentaire est passé au Québec de 47 p. cent en 1976 à 74 p. cent en 1984. Dans tout autre pays, ce serait considéré comme un miracle économique », aime-t-il répéter.

En prime, cette lutte contre la Loi C-25 rejoint en tous points la ligne de pensée de l'Union des producteurs agricoles. « Ottawa vient d'ériger l'hypocrisie en système. C'est la loi la plus centralisatrice et la plus discrétionnaire que l'on a jamais vue », déclarait, il y a un mois, Jacques Proulx, président de l'UPA.

Quoi qu'il en soit, ses préoccupations de ministre de l'Agriculture n'empêchent pas Jean Garon de faire passer à l'occasion des messages plus pragmatiques. « Le ministère que j'ai occupé pendant neuf ans constitue la meilleure école de formation pour devenir premier ministre: ça nous met les deux pieds à terre! » estime-t-il.

Plus prosaïquement encore, il a rappelé, mardi, aux électeurs du comté de Kamouraska-Témiscouata qu'il leur « reste un mois pour convaincre votre député d'appuyer le bon candidat... » Le député en question, Léonard Lévesque, un agriculteur, a déjà donné son appui à Pierre Marc Johnson.

Louise Harel soutient Pauline Marois

■ Dans l'impossibilité de financer une onéreuse campagne à la direction, Louise Harel a annoncé hier son intention de soutenir la candidature de Pauline Marois, qui brigue la succession de René Lévesque à la présidence du Parti québécois. La décision de Mme Harel a aussi été motivée par les résultats de sondages qui ont démontré la popularité de Mme Marois au sein de l'électorat.



Louise Harel

MARIE-FRANCE LÉGER

« Je n'avais pas de problème à recueillir les 250 signatures. Mais j'ai eu plus de difficulté à penser recueillir \$250 000 », a dit la députée de Maisonneuve, qui a par la même occasion fait part de son intention d'être de nouveau candidate aux élections générales.

D'après Madame Harel il est assez motivant de constater qu'aujourd'hui au Québec les candidatures féminines à n'importe quel poste de grande responsabilité sont de plus en plus fréquentes et nombreuses; selon ses mots les femmes sont maintenant « au menu à la carte » et non plus seulement « au menu du jour ».

Si Louise Harel soutient Pauline Marois dans la campagne à la présidence c'est qu'elle considère que c'est une femme énergique, qui a le sens des relations

humaines et qui est très sensible à la situation des démunis face au chômage. Mme Harel connaît les convictions de Mme Marois mais ça ne l'empêchera pas d'exprimer les siennes propres jusqu'à la date de l'élection le 29 septembre.

En agissant ainsi Madame Harel veut manifester sa solidarité, sa sympathie envers une candidate qu'elle estime. La députée de Maisonneuve n'a pas jugé adéquat de se présenter elle-même comme candidate car elle n'est pas tout à fait d'accord avec certaines procédures touchant aux mécanismes de l'appui aux candidatures adoptées par le conseil national.

Pauline Marois promet d'utiliser le référendum

■ QUÉBEC — La population pourrait être appelée, à intervalles plus ou moins régu-

liers, à se prononcer par voie de référendum sur les positions que défend le Québec dans son « dia-

logue » avec Ottawa, si Pauline Marois devient premier ministre du Québec.

Mme Marois a même l'inten-

PIERRE VENNAT

tion de sonder la population non seulement en matière constitutionnelle, mais également sur des questions controversées de toute nature avant d'adopter des projets de loi.

C'est du moins la position qu'elle a défendue hier soir, devant quelque 150 à 200 militants réunis dans un hôtel de la Vieille capitale, dans le cadre de la campagne au leadership du Parti québécois.

Selon Mme Marois, les propositions constitutionnelles soumises par Québec à Ottawa constituent une synthèse des positions québécoises défendues non seulement par le PQ mais par ses prédécesseurs, à savoir la nécessité pour le Québec de voir reconnu son statut de société distincte et d'obtenir le pouvoir de se développer culturellement, socialement et économiquement sans craindre les dédoublements.

Mais, même si Québec et Ottawa négocient de bonne foi, il est possible, au moins sur certains dossiers, que les négociations n'aboutissent pas. Il serait alors bon, dit Mme Marois, que le gouvernement québécois consulte la

population pour savoir si cette dernière appuie toujours ses positions.

Préchant le retour au dialogue, Mme Marois croit que de telles consultations populaires devraient également avoir lieu sur d'autres sujets controversés, ce qui peut être rendu facilement réalisable en allégeant la loi actuelle sur les référendums.

Outre la question constitutionnelle, Mme Marois a beaucoup parlé hier soir de plein emploi, affirmant que le taux de chômage peut être réduit de un et demi p. cent par année, si chacun y met du sien et si on « change les comportements ».

Par ailleurs, Mme Marois, qui

a reçu hier l'appui de sa collègue de Maisonneuve, Louise Harel, se croit toujours bonne deuxième et a maintenant une organisation dans 115 des 122 comtés du Québec.

Le président du PQ Matane, M. Roch Simard a par ailleurs déclaré qu'il appuyait Mme Marois dans la course au leadership. Avec quelques partisans de la ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, il est quand même allé entendre le ministre Pierre Marc Johnson, à Matane, mardi soir. Il a dit être impressionné de la performance de celui qui fut un temps considéré comme le dauphin du premier ministre Lévesque.

Bertrand s'attaque à la « trahison nationale du PQ »

■ Pointant du doigt encore et encore ceux qu'il appelle « les quatre honorables ministres », Me Guy Bertrand, candidat à la présidence du Parti québécois s'est attaqué hier à ce qu'il qualifie de geste de haute trahison nationale du PQ et des quatre ministres-candidats.

LILIANNE LACROIX

« L'éventuelle adhésion du Québec au « Canada Bill » de Pierre Elliott Trudeau constituerait la plus grande trahison nationale de l'histoire du Québec. »

Selon M. Bertrand, par peur de perdre le pouvoir, le gouvernement tout entier et particulièrement ses quatre adversaires ont transmis leur peur au peuple et trahi le mandat que le parti leur avait confié. « Bien gouverner une mauvaise constitution est leur ambition suprême. En clair, cela signifie la dépendance tranquille. »

Pour Me Bertrand, il est clair qu'un éventuel accord constitutionnel signifierait la perte automatique pour le Québec du droit à l'indépendance. Soulignant son expérience de juriste, Me Bertrand a expliqué que, selon l'accord, le Québec ne pourrait réaliser son indépendance qu'avec l'accord de sept provinces, ce qui est impensable. « M. Bernard Landry se trompe en droit et trompe les indépendantistes en criant que la reconnaissance du peuple québécois dans le projet d'accord constitutionnel comprend le droit à l'autodétermination et le droit à l'indépendance par la seule volonté du peuple québécois. Il n'y a rien de plus faux. L'avenir du Québec dépendra de la volonté du Canada anglais. C'est cela le beau risque. »

Quand on lui a fait remarquer qu'avec lui au sein du PQ, le parti n'a plus besoin des libéraux comme adversaires, Me Bertrand sourit et se fait encore plus mordant: « Les quatre candidats-ministres qui ont approuvé ce texte ne sont pas di-

gnes de briger la direction du Parti québécois qui est un parti voué à l'indépendance. Je suis peut-être trop franc, mais si j'ai à choisir entre mon parti et l'avenir du peuple québécois, mon choix est déjà fait. Un parti ne sera jamais plus important que l'avenir d'un peuple. »

Tout en plaçant pour « le droit sacré de devenir grand et de ne plus se comporter comme un grand « tarlat » à culottes courtes », Me Bertrand a lancé un appel à ceux qui partagent ses idées: « Je demande à ces gens-là de se réveiller. Aux orthodoxes qui boudent, aux mouvements nationalistes, aux centrales syndicales, etc... qui ont déjà dénoncé cette proposition constitutionnelle. »

Quand on lui souligne que la question constitutionnelle ne semble plus prioritaire pour les Québécois, Me Bertrand s'indigne: « Ils ne veulent plus en entendre parler tout simplement parce qu'on a cessé de leur en parler depuis si longtemps. Mais la constitution détermine quelles sont les langues officielles; à qui on doit payer des impôts et comment; quand et comment on doit élire les gouvernements; qui s'occupe d'agriculture, du transport, de l'armée, des villes, de l'éducation, des relations internationales. Une constitution n'est pas un texte abstrait: elle influence directement et quotidiennement la vie des peuples et des sociétés. Quel Québécois peut dire que tout cela n'est pas important? »

Dans un autre ordre d'idées, Me Bertrand a remis aux journalistes copie de la lettre expédiée lundi à Mme Francine Jutras, présidente de la campagne. En soulignant l'inégalité des chances pour des candidats qui ne disposent pas des mêmes moyens, Me Bertrand demande à Mme Jutras de faire la lumière sur les dépenses non admissibles que se permettraient, selon lui, les candidats-ministres dans le cadre de la campagne.

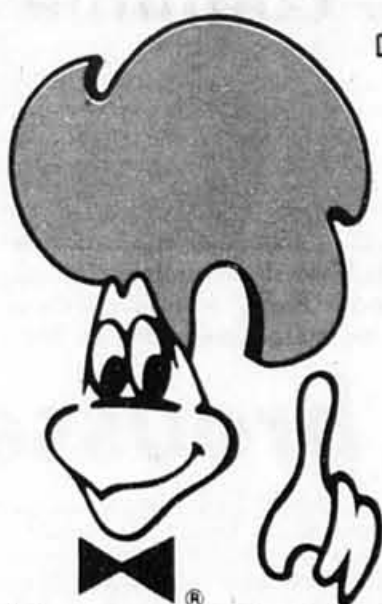
Bérubé resterait neutre

La rumeur veut à Matane que le député du coin et ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, M. Yves Bérubé, présentement en vacances à l'extérieur du pays, ne prenne pas position dans la course au leadership.

Il imiterait ainsi les autres ministres très séniors — Marc-André Bédard, Yves Duhaime et Marcel Léger — qui n'ont rien à gagner en donnant leur appui. Mais un des organisateurs de M. Johnson, vers qui, dit-on, irait les préférences naturelles de M. Bérubé, affirment plus crûment que le ministre s'abstiendra pour ne pas nuire à son candidat! L'ancien président du Conseil du trésor serait-il encore à ce point impopulaire auprès des employés du secteur public?



Yves Bérubé



Régalez-vous de la délicieuse tarte aux bleuets St-Hubert!



À compter du 5 août et jusqu'au 8 septembre, St-Hubert ajoute à ses fameux desserts, la succulente tarte aux bleuets.

Rien de plus délicieux que la tarte aux bleuets préparée à la St-Hubert! Abondamment garnie de beaux bleuets, dorée juste ce qu'il faut, accompagnée ou non de crème glacée, voilà un dessert que vous aurez hâte de commander chez St-Hubert!

Demandez-la, à la salle à manger, au comptoir de commandes à emporter ou au

Le dessert de l'été

...à la St-Hubert!

service de livraison des pâtisseries participantes.

Savourez la tarte aux bleuets St-Hubert avec les parents, les amis ou les invités à qui vous voulez faire une agréable surprise. Ils s'en régaleront... et vous aussi!



Landry courtise les jeunes

■ QUÉBEC — Bernard Landry estime que les jeunes militants péquistes ont suffisamment souffert de l'indifférence de l'establishment du parti. À son avis, le temps est venu de cela cesse et la présente élection à la présidence du PQ en est l'occasion toute désignée.

YVON LABERGE
de notre bureau de Québec

Ainsi, dans la Vieille capitale hier où il inaugurerait les locaux de son organisation, le candidat à la succession de René Lévesque a-t-il fait sienne l'idée émise par le Comité national des jeunes du PQ de tenir un débat mettant aux prises ses concurrents et la jeunesse péquiste le 14 septembre prochain.

« Je souscris pleinement à l'idée émise par ce comité de tenir un débat entre les candidats et candidates à la succession de M. Lévesque sur les questions concernant les jeunes et pour lesquelles ce comité a amorcé une réflexion des plus stimulantes », a confié le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur.

Entouré d'une bonne dizaine de jeunes péquistes venus lui donner leur appui, M. Landry a dit espérer que les instances du parti retiendront l'idée et que ce débat sera l'occasion pour les candidats de poser et recevoir des questions afin de clarifier les pensées et les propositions de chacun d'entre eux.

De même, comme le suggérait dernièrement le Comité national des jeunes, le ministre Landry n'a pas objection à ce qu'il soit tenu un vote indicatif sur les préférences des jeunes dans la présente course à la présidence.

De la place pour jeunes et vieux

Le ministre était donc entouré d'une bonne dizaine de jeunes militants et il leur a dit que « c'est avec eux — les jeunes en général — que j'ai le goût de me battre ». Rappelant avoir toujours fait place aux jeunes dans ses ministères, M. Landry s'est engagé, une fois élu à la présidence du PQ et à la tête de l'État, à toujours faire de même.

Interrogé sur le paradoxe que lui le plus âgé des candidats soit justement entouré d'autant de jeunes, M. Landry a lancé cette boutade visiblement à son concurrent Pierre Marc Johnson (même si dans les faits la plus jeune candidate est, à 36 ans, Mme Pauline Marois): « J'aime mieux être le plus vieux qui s'en-



M. Bernard Landry a rencontré hier les travailleurs de la papeterie Reed à Québec.

tour de plus jeunes, que le plus jeune qui s'entoure des plus vieux. »

M. Landry a profité de la tribune qu'il s'était donnée pour rappeler les grands thèmes de sa campagne: le plein emploi, le développement économique, la formation des jeunes et l'ouverture sur le monde.

Jamais, a-t-il dit en substance, on ne pourra l'accuser de vouloir ériger une Muraille de Chine autour du Québec. Au contraire, soutient-il, il faut justement s'y rendre à cette muraille qui est en Chine, mais pour y exporter nos produits québécois.

En soirée, dans le quartier touristique du Vieux-Port de Québec, devant une centaine de partisans réunis dans une salle surchauffée, Bernard Landry a grosso modo repris le même discours.

Et devant cette assemblée majoritairement composée de militants de la première heure, il a eu cette réflexion qui n'est pas sans rappeler le virage du 19 janvier

dernier: « C'est en pensant à ceux-là aussi — les vieux militants — que je me suis lancé dans la bataille. Pour que vous n'ayez pas fait, dans votre vie, un détour improductif après 18 ans d'action politique. »

Faisant l'éloge de celui à qui il entend bien succéder au soir du 29 septembre, il leur a promis, comme l'avait fait René Lévesque, de mobiliser jeunes et vieux

derrière de grands projets de société.

« Pour rester ce que nous sommes devenus comme peuple, a-t-il dit, il nous faut rester (le Parti québécois) un parti d'idées et d'idéaux. »

Après sa tournée de la capitale hier, M. Landry est aujourd'hui dans Lanaudière et demain à Montréal. Samedi, il se rend en Gaspésie et dans le Bas Saint-Laurent.

ENQUÊTE SUR LA MORT DES HELL'S Johnson s'attend à ce que la guérilla judiciaire continue

■ QUÉBEC — Le ministre de la Justice, Pierre Marc

Johnson, s'est réjoui hier de la décision de la Cour supérieure favorable au coroner chargé de l'enquête sur la mort de six Hell's Angels.

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

De passage à Noranda dans le cadre de sa campagne à la direction du Parti québécois, il a déclaré en conférence de presse qu'il espérait que le juge Falardeau pourrait remplir son mandat.

Mais il a tout de suite ajouté: « Je ne sais pas si la cause a déjà été portée en appel. »

Le ministre s'attend de toute évidence à ce que la guérilla judiciaire se poursuive et à ce que la reprise de l'enquête ne se fasse pas sans difficultés.

M. Johnson a également profité de son passage dans le Nord-Ouest pour traiter de développement régional.

« Il va falloir qu'on décide que la vitalité des régions est un choix de société, a-t-il dit, et qu'on prenne les moyens pour y arriver. »

« Mais il est par ailleurs certain, a-t-il poursuivi, qu'il n'est pas question d'entretenir les régions à coups de subventions mais plutôt de leur fournir les instruments pour se développer. »

Le ministre s'est d'autre part dit convaincu que les ressources existaient dans les régions, notamment les ressources humaines. Il faut maintenant, selon lui, que les gens — syndicats, caisses populaires, entrepreneurs, municipalités — se mettent ensemble et présentent des projets de développement.

« S'ils le font, a-t-il conclu, on est mieux de se lever de bonne heure à Québec pour contrecarrer vos projets. »

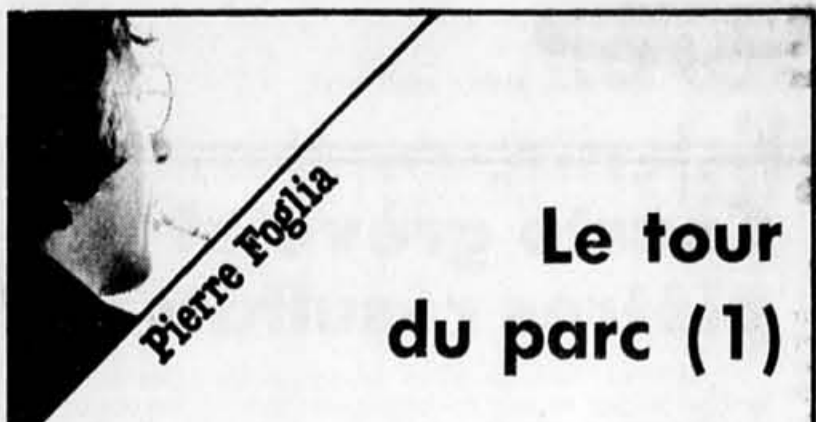
L'appui de Gendron

Le ministre de l'Éducation, François Gendron, a par ailleurs profité de la venue de M. Johnson pour confirmer qu'il lui donnait son appui.

Ce candidat, selon lui, représente le mieux « la vivante équation des Québécois d'aujourd'hui en pleine transition entre l'époque d'un Québec autonomiste, et à bon droit agressif contre Ottawa, et celle d'un Québec aussi autonomiste mais confiant que notre peuple pourrait obtenir plus de considération pour ce qu'il est vraiment et, ainsi, s'épanouir davantage. »

Il croit également que M. Johnson est la meilleure garantie que le pouvoir ne retombera pas aux mains des libéraux.

Le candidat a également pu ajouter à sa collection impressionnante d'appuis celui du président régional du parti et de la présidente du PQ Abitibi-Ouest, circonscription de M. Gendron.



Le tour du parc (1)

■ Quand, après la visite du pape, on a rebaptisé le parc Jarry pour lui donner le nom de Jean-Paul II, j'ai trouvé que c'était plate pour le parc.

J'ai changé d'idée. Je viens d'en faire le tour de ce parc, et, maintenant, je trouve ça plate pour le pape! C'est que même si je ne déborde pas d'admiration pour le saint homme, il m'apparaît comme inutilement irrespectueux de donner un nom de pape à un champ de patates...

Un confrère sportif (Mario Brisebois), habituellement mieux inspiré, décrit ainsi l'ex-parc Jarry dans un récent article: *L'endroit est coquet, vaste et bien situé... Je ne cite cette aimable énormité que parce qu'elle est très répandue, les Montréalais ayant pour leur parc Jarry une affection toute particulière, sans doute à cause de leurs Expos qu'ils ont longtemps confondus avec leurs amours...*

Vous-même, à l'instant, je suis sûr que vous vous dites, voyons mais c'est un gentil petit parc, le parc Jarry...

Il se passe que, comme le confrère sportif cité plus haut, vous confondez le stade avec le parc. Vous confondez l'enceinte où jouaient les Expos avec l'immense terrain très vague sur lequel se trouve cette enceinte...

Mais puisqu'on y est, parlons-en donc de ce stade coquet et bien situé. Quand bien même ce serait la merveille des merveilles, il n'y a pas trop à s'exciter les poil des jambes, puisqu'il n'est ouvert que neuf jours par année!... Neuf jours, pas une minute de plus. Tout le reste du temps il est fermé, et même plus que fermé: protégé par de hauts barbelés...

Recouvert d'asphalte caoutchoutée, divisé en huit courts de tennis, le stade Jarry est réservé, depuis 1980, aux professionnels du tennis des « Internationaux Player's ». Cette année ce tournoi se tiendra du 10 au 18 août... comptez, ça fait bien neuf jours! (C'est d'ailleurs sur les pressions de la compagnie Players que le stade Jarry, lui, n'a pas changé de nom, même si le parc qui l'abrite est devenu parc Jean-Paul II... C'est bien pour dire que les relations c'est parfois plus fort que la religion!)

Il y a trois ou quatre ans, manière de rentabiliser les installations, on a permis à des groupes comme Genesis et Supertramp de donner des concerts au stade Jarry. Mais vous connaissez les voyous qui assistent aux concerts rock! Ils ne respectent rien, ils ont abimé l'asphalte caoutchouté qu'il a fallu retoucher... Depuis on ne prend plus de chance, on garde cette merveille de stade à l'usage exclusif des Connors, Lendl, McEnroe, Navratilova, et autres Chris Evert qui, une fois l'an, nous font la faveur de venir passer une longue fin de semaine à Montréal...

Voilà pour le stade, mais revenons au parc. 44 hectares, (quatre de plus que le parc Lafontaine), 44 hectares disais-je, de terrain très vague, jonché de boîtes de carton, de canettes diverses, de papiers gras, de reliefs de repas picorés par des goélands effrontés... Pas une poubelle... Quelques arbres croches et avares d'ombre. Une herbe rase, brûlée, jaunie. Un ou deux parterres plantés de saint-Joseph avachis...

Qu'on aborde le parc par le sud, coin Faillon et St-Laurent par exemple, et on croirait entrer dans la cour d'une prison, peut-être à cause des réflecteurs du terrain de soccer qui se profilent au fond comme des miradors, mais plus sûrement encore à cause de l'infinie tristesse de lieux sous le soleil qui tape d'aplomb... Evidemment la piscine clôturée est prise d'assaut, une goutte d'eau dans le désert pour cent mille chameaux...

Qu'on remonte vers le nord en longeant la rue Saint-Laurent et c'est la même désolation. Pas de bancs. Peu de tables. Quelques terrains de baseball cahoteux. Quant aux 20 terrains de tennis populaires, poussiéreux et raboteux, ils sont presque impraticables et d'ailleurs de moins en moins pratiqués... Jusqu'à la pataugieuse des tout-petits qui n'est pas fiable, parfois ouverte, parfois non... Et le terrain de jeu des enfants sans imagination, avec ses prévisibles balançoires et ses tournoquets d'un autre âge... Il y a aussi un espèce de chalet abandonné, et quelques Italiens qui jouent aux boules dans leurs allées...

Mais le pire, c'est d'arriver par le nord, par Jarry, par le parking pierreux qui fait comme une gale à ce parc lépreux...

Je me trompe. Le pire n'est pas le parking. Le pire c'est ce qui s'en vient: un projet de la ville, un chalet abritant des vestiaires, des bureaux et un restaurant, un chalet d'un million et demi dont l'architecture sera d'inspiration papale! Eh oui, on se propose d'imiter le podium sur lequel J.P. II a célébré sa messe...

Me semble pourtant que pour donner une âme à ce parc-là il ne suffira pas d'y bâtir une cathédrale. On y parviendrait plus sûrement en y plantant quelques arbres...

(1) Robert Lamarche et Paul Beauséjour, de l'ACEF du Nord ont attiré mon attention sur cette dump à ciel ouvert en plein coeur de la ville. Ils m'ont aussi refilé le dossier qu'ils ont établi sur le sujet. Ils m'ont enfin guidé pour mon tour du parc... bref ils n'ont pas écrit cette chronique, mais c'est tout juste. En fait, je me suis contenté de la signer à deux mains...

L'affirmation politique après la croissance économique (Johnson)

■ LA SARRE — Le ministre Pierre Marc Johnson a déclaré hier que le Québec pourrait repenser à son affirmation politique à la fin d'un prochain mandat du gouvernement s'il réussissait à s'affirmer économiquement.

LOUIS FALARDEAU
envoyé spécial de La Presse

C'est la première fois que celui qui est considéré comme le leader des révisionnistes au sein du Parti Québécois fixe une date à laquelle l'option fondamentale du Parti pourrait sortir de la mise en veilleuse où elle a été placée au congrès du 19 janvier dernier.

C'est à La Sarre où l'aménait sa campagne au leadership que M. Johnson a fait cette déclaration.

Après avoir entretenu quelque 80 militants de ses objectifs, notamment au chapitre de la croissance économique dont il fait sa priorité, le ministre a déclaré: « Si on réussit ça, quelque part à la fin d'un premier mandat, nous pourrions considérer que l'affirmation politique du Québec pourrait en découler. »

Jusqu'à maintenant M. Johnson était resté très vague sur cette question. Il se contentait généralement de dire que celle-ci n'était manifestement pas à l'ordre du jour pour les Québécois, mais que ce n'était pas là une raison pour ne rien faire d'autre.

Hier, il est allé beaucoup plus

loin en laissant entendre que la question pourrait redevenir la priorité du PQ dans cinq ans si le Québec assurait avec succès sa croissance économique.



Pierre Marc Johnson

Solde fin de saison

**30% à 60%
DE RABAIS**
sur tous les modèles de planches neuves ou usagées.

**30% à 50%
DE RABAIS**
sur voiles Hood, Gastra et autres.

en équilibre

Spécialiste en planche à voile

vente service location

3706, boul. de la Concorde Laval, Québec H7E 2C9
Tél.: (514) 661-0571

30% DE RABAIS
sur vêtements O.P.

SUPER SPÉCIAL
Harnais approuvé
75\$

Courte grève et piètres résultats

Après deux jours de grève, joueurs et propriétaires du baseball majeur se sont finalement entendus. Quelques concessions par-ci, quelques millions de dollars par-là: les deux parties auront tout juste eu le temps de perdre... le respect de leur public. Et cela ne s'achète pas, ne se négocie pas. Au fil des ans, d'une grève à l'autre, les amateurs ont découvert le vrai visage de cette industrie du spectacle sportif.

Car les représentants des joueurs et ceux des dirigeants ont perdu le sens des proportions. La spirale des salaires a littéralement dérivé l'amateur qui, en bout de compte, paie la note. Ils ont présidé à un bouleversement fantastique des valeurs socio-économiques. Qu'on en juge quand on demande à l'amateur, salarié ou retraité, étudiant ou petit commerçant, de comprendre que l'un des principaux sujets du litige consiste à faire déboursier davantage les propriétaires pour doré la retraite des joueurs.

Le spectateur est tellement dérivé qu'il ne cherche même plus à trouver l'équité. Lui qui gagne difficilement \$30 000 par année juge sévèrement les revendications des joueurs dont le revenu annuel moyen, en hausse de 800 p. cent depuis 12 ans, atteint \$330 000. Le respect, ça se mérite et ça se cultive. Quand Tim Raines, millionnaire gréviste, déclare que les propriétaires veulent «revenir à l'ère de l'esclavage» — rien de moins —, il affiche la démesure dans toute sa splendeur.

Les joueurs sont de gros entrepreneurs privés, qui signent des contrats individuels comportant d'énormes écarts salariaux. Pourtant à les entendre parler de «solidarité», on croirait écouter des ouvriers de Gdansk ou de Sorel. Ils ont le culot d'emprunter aux syndicats le vocabulaire classique du conflit de travail: les «honnêtes travailleurs exploités» par le «monopole multinational» des propriétaires. Après la Pologne, le Pérou!

Le pdg des Expos de Montréal, John McHale, a expliqué que le «système actuel mène les clubs droit à la faillite». Mais ce système, les dirigeants l'ont accepté. Ils se sont engagés, par contrat, à payer ces salaires et fonds de pension qu'ils dénoncent maintenant.

Certaines vedettes empochent des millions mais elles ne les ont volés à personne. Ce sont deux ou trois propriétaires sans vergogne, milliardaires du hamburger ou de la bière, qui ont acheté des équipes de baseball pour s'amuser. Et pour se distraire encore plus, ils ont tenté d'acheter un championnat en offrant des sommes faramineuses à une poignée de joueurs. À M. McHale, il faut répondre que les premiers responsables du désastre sont de son côté de la table.

Pour le public, Raines et Steinbrenner sont dans le même sac: tous «les dieux (du stade) sont tombés sur la tête», et en même temps.

La grève de 50 jours, en 1981, avait fait perdre des millions de dollars à l'industrie mais n'avait en rien vidé le litige. Celle de deux jours qui s'achève est à la même enseigne. Un peu de respect en moins, les joueurs vont revenir sur les terrains et les propriétaires vont espérer que les amateurs reviennent dans les gradins et rangent cette grève dans la catégorie des congés.

Le «système» qui, hier encore, était pourri, ne l'est pas moins aujourd'hui, simplement parce qu'un habile commissaire-conciliateur a réussi ce qui semblait un impossible rapprochement.

Gilbert BRUNET

Le siège de l'Afrique du Sud

Qui n'a pas remarqué aux actualités filmées de la télévision la robe écarlate de l'évêque Tutu interpellant le gouvernement d'Afrique du Sud, haranguant les foules, s'interposant entre la police et les cortèges funèbres pour éviter que les funérailles des victimes de la répression ne dégénèrent en carnages?

Les autorités exigent la discrétion aux funérailles. Celles-ci sont traditionnellement pour les Noirs l'occasion d'exprimer ouvertement et bruyamment leur chagrin.

Étant donné l'état aigu de convulsion dans lequel se trouve l'Afrique du Sud, à la suite de gestes décidés par le gouvernement de P. W. Botha qui sont interprétés comme autant de provocations à l'endroit de la majorité noire, les funérailles prennent souvent une coloration politique et l'allure de défis à l'autorité.

La présence sur les lieux d'une personnalité de prestige comme Mgr Tutu, prix Nobel de la paix en 1984, n'est pas superflue et sa médiation apaisante a probablement évité le pire dans maintes circonstances.

Cette médiation n'est pas impartiale dans la mesure où le prélat se fait l'apôtre de la désobéissance civile et s'attire de ce fait la réprobation du gouvernement. Pour sa défense, l'évêque de Johannesburg pourrait invoquer le patronage de Gandhi, qui, en Afrique du Sud précisément, prit la défense des Indiens (en 1893) contre la politique de ségrégation raciale. Ou, invoquant la tradition chrétienne, Tutu pourrait rappeler que les Églises ont souvent pris la défense des faibles contre les puissants.

Mais ces exemples, si édifiants soient-ils, ne rapprochent pas le pays d'une solution. Trois semaines après la proclamation de l'état d'urgence, l'impression dominante est que la minorité blanche d'Afrique du Sud est assiégée et que, somme toute, elle résiste bien au siège.

Une impression n'est pas une certitude. L'impact des sanctions économiques, en particulier, est difficile à mesurer. Les rapports se contredisent.

Dans les milieux qui possèdent et qui décident, donc chez les Blancs, perce, semble-t-il, une certaine inquiétude devant le flot de réprobations et de condamnations qui grossit sans cesse.

Il n'y a pas de doute que l'Afrique du Sud est traitée par la communauté internationale comme un élément pestiféré. Un pays peut-il faire front contre tous? À noter qu'aux États-Unis mêmes, sous un gouvernement aussi conservateur que celui du président Reagan, les défenseurs du gouvernement Botha se font plus rares ou moins persuasifs.

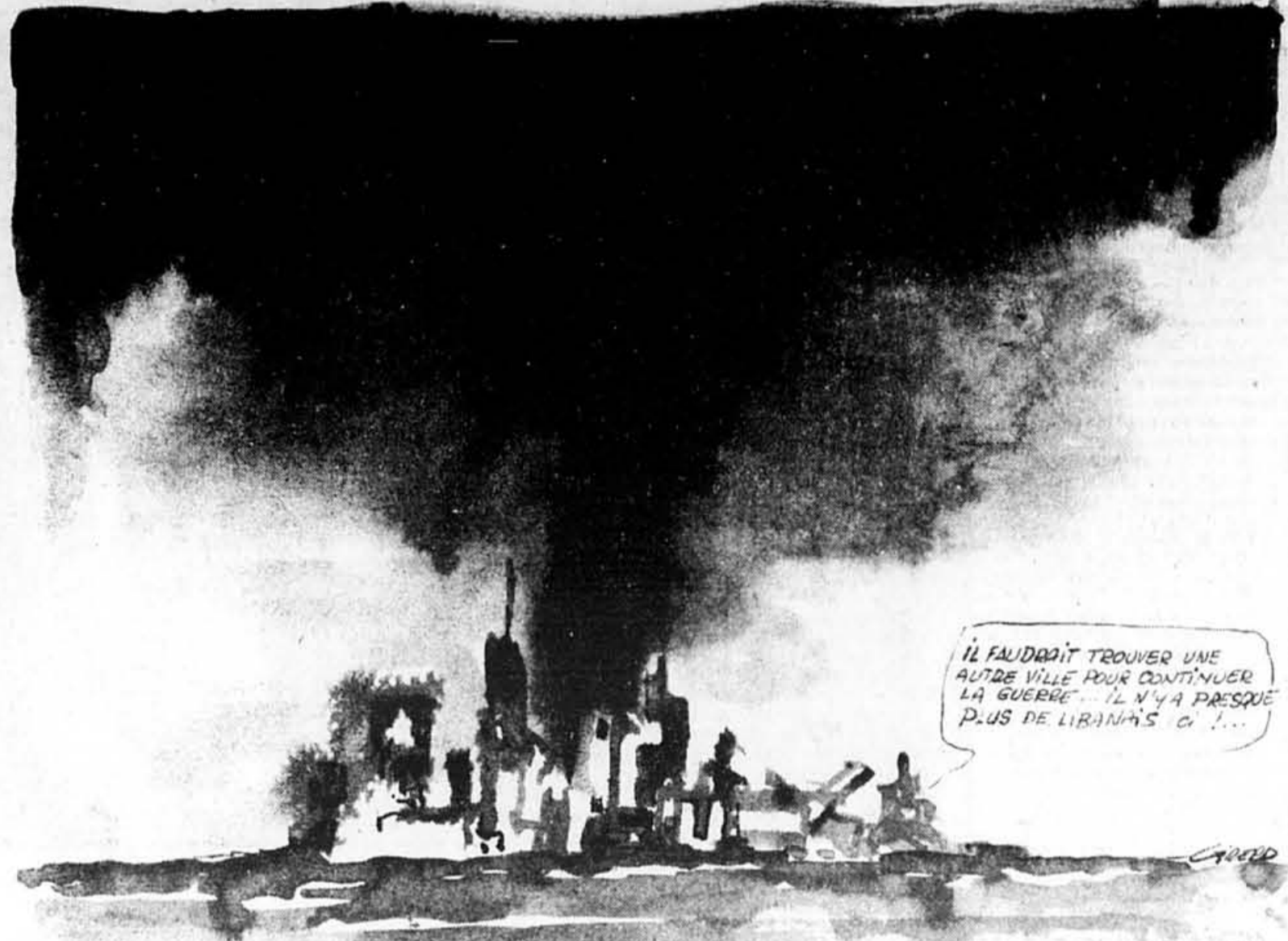
Mais les dirigeants de Pretoria sont entêtés. Et bien armés. Armés dans tous les sens du mot. Disciplinés, l'armée et la police sont efficaces. Dans le domaine militaire, Israël ne refuse pas sa collaboration à la forteresse de l'apartheid.

Le pays dispose en outre de grandes richesses qui intéressent les pays industrialisés. «Les minerais stratégiques d'Afrique du Sud sont au moins aussi importants pour la défense occidentale que le pétrole du Golfe persique.» (Voir l'Express No 1778.)

Le président Botha ayant menacé de renvoyer dans leur pays d'origine les travailleurs noirs émigrés, le syndicat des mineurs annonce une grève pour le 25 août et propose un boycottage du commerce aux mains des Blancs.

Insensiblement, imperceptiblement, par lente érosion le pouvoir blanc va peut-être s'effriter quand même. Et, si jamais il devient patent que les populations d'Afrique du Sud ont échangé des maîtres cruels pour des maîtres plus cruels encore et qu'à un régime inique a succédé un autre régime inique, les pays, riches et développés feront semblant de n'avoir rien vu.

Guy GORMIER



LES CENDRES DU LIBAN

REPRISE



Marcel Adam

Mieux contrôler une arme qu'on n'éliminera jamais

Le quarantième anniversaire de l'explosion de la première bombe atomique à Hiroshima a ranimé le militantisme des mouvements pacifistes. Ils ont saisi l'occasion pour alerter les opinions publiques sur les horreurs de la guerre nucléaire et les risques que fait courir à l'humanité l'accroissement illimité de ces arsenaux diaboliques.

Encore une fois ils réclament avec force le gel des stocks nucléaires actuels, en même temps que des négociations sérieuses en vue d'éliminer graduellement ces armes.

Est-il réaliste de penser que les pays qui possèdent cette arme s'en départiront un jour? Ce qui est inventé ne saurait être désinventé. Il était inévitable que cet engin fût mis au point et qu'il soit en conséquence utilisé par le premier camp qui réussirait à s'en doter.

Aussi longtemps que les relations internationales seront marquées par l'insécurité, les rivalités et les ambitions expansionnistes, les États chercheront à se munir d'armes toujours plus redoutables, soit pour accroître leur sécurité, soit pour tirer avantage de la faiblesse des autres. C'est pourquoi il est illusoire d'espérer qu'un jour les pays qui possèdent l'arme nucléaire s'en départiront.

Se résigner à cette fatalité

n'appelle pas la résignation à une course effrénée vers une suprématie nucléaire qui a produit une puissance de frappe capable éventuellement d'éliminer la vie sur terre. Aussi semble-t-il raisonnable de réclamer d'abord un gel des stocks nucléaires, ensuite leur décroissance à un niveau qui assure la sécurité recherchée sans transformer la planète en poudrière.

Mais ces propositions ont le défaut de ne pas tenir compte du fait que la course aux armements ne procède pas de considérations militaires mais politiques. En cette matière l'avantage stratégique se traduit par un avantage politique et diplomatique.

À l'époque où les États-Unis avaient la suprématie nucléaire, ils ont plus d'une fois réussi à freiner et même à stopper les desseins expansionnistes de l'URSS. Aujourd'hui que celle-ci a l'avantage stratégique en Europe, beaucoup de pays de l'Alliance atlantique craignent qu'à la longue les Soviétiques atteignent pacifiquement, par un habile chantage à la peur nucléaire, les buts qu'ils se sont fixés.

«Ce que veulent les Russes, dit à la revue L'Actualité Michel Tatu, membre de l'Institut d'études stratégiques de Londres, ce n'est pas la guerre. C'est la victoire sans la

guerre. En agitant constamment le spectre de la guerre, justement, pour étendre cette influence. Ils ne sont évidemment pas dupes de leur propagande: ils ne redoutent pas une agression américaine...»

Le gel nucléaire aurait pour effet de consacrer l'avantage soviétique en Europe, en donnant à toutes fins utiles aux Soviétiques un droit de veto au chapitre de l'armement nucléaire allié. Ainsi, grâce au concours des mouvements pacifistes, l'Europe de l'Ouest deviendrait une proie de plus en plus tentante et facile pour l'URSS.

C'est pourquoi l'OTAN a décidé en 1979 de rétablir l'équilibre nucléaire en Europe par l'installation de missiles de croisière américains.

Si le désarmement nucléaire total est irréaliste et le gel des inégalités un leurre, ne pourrait-on pas au moins réclamer que les superpuissances équilibrent leurs forces au niveau minimum de la dissuasion?

Encore faudrait-il que les pressions s'exercent également par les deux superpuissances et non seulement sur les Américains. Et plutôt que de prêcher au camp occidental l'apaisement et les concessions unilatérales — qui n'ont jamais empêché la guerre mais en ont toujours pavé la voie — les pacifistes devraient réali-

ser qu'une négociation n'a de chances de réussir que dans la parité des forces.

Ces conditions seraient-elles remplies que les accords éventuels ne garantiraient pas la paix aussi longtemps que les deux blocs n'accepteront pas la vérification sur place, par le camp ennemi, de la production et des stocks nucléaires.

Les Alliés ont toujours accepté de se soumettre à ces vérifications alors que les Soviétiques n'ont jamais voulu en entendre parler.

Les pacifistes ont tendance à mettre en doute la bonne foi des Américains dans les négociations sur le désarmement, à les rendre responsables de la méfiance qui pourrait les rapports entre les deux camps et stimule l'escalade. Je ne suis pas prêt à dire qu'ils ont toujours été irréprochables à cet égard. Mais le fait qu'ils aient toujours accepté de se soumettre aux vérifications des Soviétiques alors que ces derniers refusaient la réciprocité m'oblige à donner le bénéfice du doute aux Américains.

Plutôt que de prêcher l'apaisement et le désarmement nucléaire unilatéral, les pacifistes serviraient davantage la paix en faisant pression sur l'URSS pour qu'elle accepte les vérifications sans lesquelles aucun accord sur le désarmement n'atteindra son but.

POINT DE VUE

L'État, parasite insatiable

Au moment où ces lignes sont écrites, les candidats à la succession de M. René Lévesque, chef du PQ, n'ont pas encore fait de ces promesses inconsidérées, démagogiques, dont sont coutumiers les partis politiques en pareilles circonstances. Que l'un des candidats succombe à la tentation de promettre la lune et s'enclenche ou plutôt s'aggrave une surenchère dangereuse.

Willie CHEVALIER

Il y a bien soixante ans au Canada, un demi-siècle environ au Québec, que le socialisme s'est infiltré dans la pensée des politiciens de toute étiquette après avoir noyauté si l'on peut dire la plupart des partis du Royaume-Uni, de France, d'autres pays d'Europe et même des États-Unis. Jusqu'à ces dernières années, il fallait la du courage pour s'avouer conservateur ou se laisser qualifier «de droite»; c'était s'avouer atteint d'une sorte de peste intellectuelle, de débilité mentale.

Ce terrorisme idéologique a tellement sévi que l'on commença seulement à donner raison à

des penseurs comme l'essayiste américain Albert Jay Nock qui répétait en toute occasion cet avertissement: «Dans la mesure où vous donnez à l'État le pouvoir de faire des choses pour vous, vous lui donnez le pouvoir de vous faire des choses; et, invariablement, l'État utilise aussi peu que possible le premier pouvoir et le plus possible l'autre.»

Avez-vous souvenir d'une session à Ottawa ou à Québec où l'on n'a pas voté au moins une loi qui permettait à l'État d'intervenir davantage dans les affaires privées de quelque groupe de citoyens ou de chacun de nous?

Dans le désarroi causé par l'industrialisation et l'urbanisation rapides, et aussi devant les difficultés de nous adapter assez vite aux incessantes inventions et découvertes, le citoyen «ordinaire», désemparé, a compté et compte sur l'État pour résoudre beaucoup de ses problèmes individuels et collectifs, sinon tous. Et de grands capitaines d'industrie, reniant leurs principes ou du moins des principes qu'il était logique de leur attribuer, malheureusement ont fait et font de même.

Nock rappelait aussi ces vérités élémentaires, trop évidentes sans doute pour qu'on s'y arrête, que l'État n'a pas d'argent, ne produit rien, n'est en somme qu'un parasite, ne se maintient que par les taxes et impôts. Ce qu'il prétend nous donner, il a commencé par nous l'escamoter; et loin de rembourser au centuple il garde la plus grande part. Et il est insatiable. Ces considérations n'impressionnent guère malgré (ou en raison de) leur irréfutabilité.

Il faut le souligner: la sincérité de son champion ne suffit pas seule à conférer de la valeur à une idée, une opinion, une thèse; d'autres l'ont fait observer à bon droit, des assassins sont on ne peut plus sincères. Le socialiste sincère se croit progressiste parce qu'il pense à demain en fonction d'aujourd'hui; son adversaire, qu'il traite automatiquement de réactionnaire, est en vérité plus progressiste parce qu'il regarde plus loin dans l'avenir. Le socialiste doctrinaire croit justifier ses théories au nom de la dignité humaine. Que devient-elle, cette précieuse dignité humaine, quand nous avons tous un numéro de série comme les boeufs et

les agneaux destinés à l'abattoir, quand nous ne pouvons disposer à notre guise de nos revenus, quand il devient de plus en plus difficile de prendre quelque initiative sans l'autorisation de l'État qui nous considère non comme des adultes mais comme ses nourrissons?

L'abîme dans lequel le socialisme a plongé le Royaume-Uni qui en émerge de peine et de misère, la bonne volonté calamiteuse de certains dirigeants démocrates des États-Unis, les navrantes expériences françaises de 1981 à 1984 et la crise économique — la croyez-vous passée? — auront eu cet heureux effet cumulatif que l'on nous parle beaucoup moins, au Québec, de cette tarte à la crème de théoriciens fumeux, la social-démocratie qui ne peut être que du socialisme qui n'ose pas dire son nom. Si l'on ne nous serine plus ce mot et cette locution, nous-vous-nous espérons qu'on nous épargnera aussi la chose?

Pour terminer, peut-on livrer à votre réflexion cet axiome subtil que proclamait en manchette, il y a trente ans, un quotidien parisien: «Vivre en liberté, ce n'est pas vivre libre»? Pas toujours, en tout cas...

Compétence des acupuncteurs

Essays d'examiner les conséquences sérieuses et néfastes de la réglementation de l'acupuncture par la Corporation médicale.

Selon la loi médicale, pour exercer l'acupuncture au Québec, un non-médecin doit détenir un diplôme d'études collégiales totalisant 1,000 heures dont 800 heures sont consacrées à l'étude de l'acupuncture et 200 heures aux matières médicales (anatomie...).

Quant au médecin, la loi médicale stipule qu'une formation de seulement 300 heures est nécessaire et qu'il doit démontrer, à la satisfaction du comité d'examen de la Corporation médicale, qu'il a complété un programme de formation médicale.

Notons la marge importante quant aux pré-requis et au nombre d'heures exigés entre mé-

decins et non-médecins pour l'obtention du droit de pratique de l'acupuncture. Comment quel qu'un, parce qu'il est médecin, peut-il prétendre apprendre sérieusement l'acupuncture en 300 heures, alors qu'un non-médecin, pour être compétent doit avoir une formation d'au moins 800 heures, toujours en acupuncture seulement. Il est important de souligner que le médecin n'a aucune formation en acupuncture et qu'il ne peut prétendre, sous aucune considération en savoir davantage que toute autre personne qui s'inscrit à un cours d'acupuncture. La médecine chinoise et occidentale, malgré un but commun ont une approche totalement différente. La médecine chinoise se base sur l'énergie humaine, avec une physiologie et une pathologie qui lui est propre et fondamentalement différente de l'approche occidentale, telle qu'enseignée aux médecins. Faut-il comprendre que sous la protection de sa corporation, le médecin se verra offrir un cours d'acupuncture à rabais? C'est à dire avec quel sérieux la corporation médicale considère et comprend l'acupuncture et jusqu'à quel point la protection de ses propres intérêts est plus importante que la protection du public.

Notons de plus que la loi médicale quant à la formation des médecins qui désirent exercer l'acupuncture n'est pas claire quant au

niveau de formation à obtenir. La loi ne précise pas à quelle institution d'enseignement les médecins doivent suivre leur formation en acupuncture. Doit-on s'attendre à voir surgir d'ici peu des diplômés de médecins spécialisés en acupuncture et ce après seulement 300 heures de formation et bien entendu avec tous les honoraires supplémentaires grassement fournis par l'assurance-maladie, alors que le non-médecin, ayant suivi tout près de 3 fois plus d'heures de formation en acupuncture se verra décerner le titre de technicien et mis sous la tutelle de médecins insuffisamment formés en acupuncture? Espérons que la corporation médicale n'osera pas pousser le ridicule de la situation jusque là.

J'avoue qu'en tant qu'acupuncture, je suis très sensibilisée à la qualité de la pratique de l'acupuncture au Québec. Il est urgent que la réglementation médicale de l'acupuncture soit abolie et que les vrais spécialistes de l'acupuncture, soit les acupuncteurs eux-mêmes puissent se regrouper en corporation professionnelle tel qu'ils le demandent depuis nombres d'années, avec un code d'éthique sévère, afin d'assurer une pratique de qualité.

Adèle LAFRANCE, acupuncteur, St-Hubert

Germes du terrorisme

Les nombreuses écoles de terrorisme fonctionnant à Cuba, en Algérie, en Libye, en Syrie, en Corée, en Russie et ailleurs commencent à porter des fruits amers. Toutes sont téléguidées par Moscou; cela, tout le monde le sait, mais il ne faut pas le dire.

Lors d'un récent discours, le Président Reagan a mentionné la plupart de ces pays, mais sans mentionner la Russie, mère de toutes les écoles de terrorisme. Aussi, la Russie s'est-elle sentie visée, car sa machine de propagande s'est déchaînée en dénigrant les États-Unis comme le principal terroriste, ce qui n'a convaincu personne.

On sait depuis toujours que les ambassades et consulats des pays communistes fournissent d'espions et que la plupart des postes importants dans tous les gouvernements sont entre les mains d'hommes «fiabls» pour Moscou.

Et que dire de ce que l'on voit en France ainsi que dans la plupart des autres pays, même le nôtre: on a changé de gouvernement, mais c'est la même philosophie communiste qui prédomine: ne rien faire qui puisse déplaire à Moscou, et faire tout ce qui est possible pour lui plaire.

Il y en aurait long à dire ici. Il suffit de constater la tragédie actuelle des feux de forêts, dont un grand nombre ont été allumés volontairement... par des sbires de Moscou.

D'ailleurs, toutes nos écoles de «haut savoir» n'enseignent que le marxisme, en autant que ça peut contribuer à démolir l'entreprise libre et l'initiative privée. Dans les grandes lignes, on leur enseigne qu'il faut «détruire le système, c'est-à-dire le capitalisme, créateur d'abondance, pour le remplacer par le socialisme, promoteur de pauvreté».

Sous prétexte de liberté et de démocratie, nous ouvrons nos frontières à tout le monde, surtout à ceux qui ont été chassés de chez eux, comme au Chili. Nous ramassons avec empressement tous les déchets rejetés par leurs propres pays, mais qui sont bien stylés pour faire ici la révolution qu'ils n'ont pu compléter dans leurs propres pays.

Après cela, ne soyons pas surpris si la révolution éclate ici comme ailleurs. Avec des gouvernements comme nous avons à Ottawa et surtout ici, à Québec, tout ce qui favorise l'avancement du socialisme est mis en opération. C'est chez nous, l'instauration du communisme «par la porte d'en arrière», comme la récente acquisition de la compagnie Gulf par Petro-Canada!

Henri JULIEN Québec



Lysiane Gagnon

Un grand professeur

Y a-t-il un plus beau métier que celui d'enseigner? D'abord, enseigner à lire aux enfants: c'est par là que tout commence. Et ensuite, leur enseigner le monde, leur ouvrir les portes de l'avenir ou, pour mieux les préparer à comprendre le présent, les entraîner à sa suite dans les dédales complexes du passé...

On oublie trop souvent le rôle qu'ont joué, il y a somme toute peu longtemps, les professeurs d'histoire dans l'émancipation du Québec. C'est à eux que la génération qui est actuellement au pouvoir ou qui se prépare à y accéder doit d'avoir pris conscience de ses possibilités, à une époque où la recherche et l'exaltation de l'identité nationale constituaient à la fois le baume et le levier nécessaires à un petit peuple humilié, encore entravé par la mémoire de ses échecs.

La Révolution tranquille, ce fut l'Opération 55, Hydro-Québec et la Caisse de Dépôts, certes, mais ce fut aussi la redécouverte de notre histoire. L'Histoire était la voie royale par laquelle nous allions devenir maîtres chez nous, et l'Histoire attirait souvent, comme on a dit à propos de l'ère Kennedy, «the best and the brightest», les meilleurs et les plus intelligents.

Noël Vallerand était de ceux-là. En lisant ces lignes, et devant ce verbe «être» au passé, sans doute ceux de ses anciens étudiants à qui sa mort, la semaine dernière, aurait échappé, sont-ils à cet instant saisis du choc, de l'intense regret qu'on éprouve quand disparaît quelqu'un à qui l'on a oublié de dire de son vivant, quand il en était encore temps, à quel point il vous a marqué, et combien vous lui devez en partie d'être ce que vous êtes aujourd'hui. Parce que la vie nous emporte tous ici et là, on oublie toujours de remercier ses anciens professeurs. On a bien tort.

Noël Vallerand, l'un des meilleurs sinon le meilleur professeur d'histoire de sa génération, qui enseigna longtemps au Collège Ste-Marie et à l'UQAM et publia en collaboration d'excellents manuels d'histoire du Canada avant de devenir sous-ministre aux Affaires culturelles, est mort la semaine dernière à Québec.

C'est le cœur qui l'aura emporté. Ce n'est pas si étonnant, car il ne l'avait pas ménagé, son cœur: quand il entreprenait quelque chose, il s'y donnait entièrement et toujours avec passion.

Quand j'ai fait sa connaissance, il avait 19 ans et l'avenir qui s'ouvrait devant lui était vaste comme le monde. Il hésitait entre dix, vingt, cent carrières — et de fait, il aurait pu être n'importe quoi: avocat, médecin, cinéaste, banquier, missionnaire, écrivain, musicien, diplomate, n'importe quoi et être le meilleur, car il avait tous les talents et à Brebeuf, où il fut une étoile dans un milieu qui en comptait beaucoup, il excellait dans tout, dans les sciences, les lettres, les sports... Mais derrière l'intellectuel doué et brillant, derrière le sportif énergique et rieur, logeait le mélomane et le pianiste.

Avec les années, il allait approfondir sa culture musicale, et toujours, la musique serait pour lui cette passion profonde qui le transfigurait. Ses écouteurs sur les oreilles, coupé du monde, immergé corps et âme dans la musique, Noël Vallerand laissait tomber le masque désabusé que la vie, peu à peu, lui avait fabriqué, et il retrouvait le sourire optimiste et l'heureuse insouciance de ses 19 ans.

Qu'est-ce qu'un bon professeur? Quelqu'un qui connaît sa matière, et qui sait non seulement la transmettre, mais susciter chez les autres la même passion qu'elle lui inspire.

Qu'est-ce qu'un bon prof? C'est quelqu'un qui est capable d'aller à contre-courant et qui n'est pas démagogue, et qui peut résister à ce besoin hélas si courant chez les humains, le besoin d'être aimé, de tous, toujours, et à tout prix.

Noël Vallerand est l'un des rares intellectuels qui, à une époque où il était de bon ton de professer le plus grand respect pour «la grille d'analyse marxiste» et de se dire «socialiste» (même si, de fait, on n'était qu'un simple progressiste ou un libéral de gauche), pouvait vous dire calmement, sur le ton de la constatation: «Je n'ai jamais été marxiste.» (Mais bien sûr, pour lui qui était historien, les mots avaient un sens, et les idéologies, une signification précise.)

Au plus fort de la contestation étudiante, dont le Collège Ste-Marie, devenu l'UQAM, était l'un des foyers les plus brûlants, et alors que le «cours magistral» était devenu le symbole du vieux régime à abattre, ses cours faisaient salle comble, et il y avait toujours trop de candidats à l'inscription. Contrairement à d'autres, qui «remettaient» la parole aux étudiants et ne faisaient plus que des «séminaires», Noël Vallerand acceptait les questions et les objections, mais, considérant qu'il en connaissait plus long que ses étudiants et qu'il avait des choses à leur apprendre, il continuait à donner des cours éminemment magistraux... qui étaient aussi passionnants que rigoureux, et éminemment populaires.

Pierre-Paul Gagné, aujourd'hui chef de pupitre à LA PRESSE, a suivi l'un de ses cours vers la fin des années 60: «C'était un cours d'histoire des relations internationales entre 1850 et 1950. Une matière aride, mais en plus d'être un excellent professeur, qui connaissait par cœur tous les traités, c'était un acteur-né. La salle était pleine, 100, 150 étudiants, et il gardait l'attention de chacun, parce qu'il avait l'art de rendre l'histoire vivante. Le seul autre professeur de ce calibre que j'ai eu, c'est Jean Meynaud, en science politique.»

Il avait été formé par les grands de l'École dite montréalaise: les Séguin, les Fregault, les Brunet. Nationaliste, il allait tout naturellement adhérer aux thèses indépendantistes, mais en gardant ses distances par rapport à l'action politique. Même une fois sous-ministre aux Affaires culturelles, avec Denis Vaugeois (un autre historien de formation), il ne se départissait jamais de son sens critique envers la politique partisane.

Il aimait l'enseignement, mais aussi l'administration, qu'il pratiqua au niveau du réseau de l'Université du Québec avant d'aller au gouvernement. (S'il eut un problème, ce fut justement d'avoir trop de talents, et dans trop de domaines. Les gens moins polyvalents, aux intérêts plus étroits, ont la vie plus facile.)

Le cœur flancha une première fois. Il dut se résoudre, lui qui s'était engagé dans ses fonctions de sous-ministre avec cette intensité presque douloureuse (savait-il, obscurément, que le temps lui était compté?) qui avait caractérisé ses autres engagements professionnels, à mettre la pédale douce sur ses activités, et à accepter le poste moins acablant de directeur administratif au Grand Théâtre de Québec. Il allait ensuite, revenant à sa musique bien-aimée, se consacrer à l'Orchestre symphonique de Québec... mais là encore, nous dit un de ses proches, il faisait des journées de 18 heures.

Le cœur allait flancher une seconde fois. Bien trop tôt hélas, bien trop tôt... Comme si le Destin, qui l'avait si outrageusement favorisé en le faisant naître avec tant de talents, avait décidé de rétablir la balance en réservant à ce fils trop choyé une vie plus courte qu'aux autres...

Nombreux sont ceux qui, au Lac Mégantic où il est né, à Montréal, à Québec et ailleurs, pleureront son départ, et s'associeront à la peine de sa femme, Diane Wilhelmy, de son père, Paul Vallerand, de ses deux enfants et de sa soeur Marie-Belle.

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur. Les correspondants doivent inscrire libellément leurs nom, adresse et numéro de téléphone. LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés. L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions. Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Si possible écrire à la machine, à double interligne. Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune Libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

Baisse de la pratique religieuse

D'après un sondage tout récent (cf La Presse, 17 juin 1985) la pratique religieuse se trouverait à son plus bas niveau depuis 30 ans, 43% seulement des catholiques seraient pratiquants.

C'est un gros vide. On sait que le vide ne reste pas vide longtemps. En quelques secondes, un nouvel occupant se présente qui s'empare de l'espace laissé vacant. Moins il fait clair, plus il fait noir. Si le clair tombe à 43%, le noir en profite pour grimper à 57%. C'est toujours ainsi.

Avec 43% seulement de catholiques pratiquants (32% pour les protestants) quel beau temps ou quels typhons, les stations de météorologie morale peuvent-elles nous faire espérer ou redouter?

Le demain et l'après-demain pourraient être noirs. Le vide créé par l'arrêt de pratique des 57% sera vraisemblablement comblé par l'arrivée à 57% d'autres catégories de pratiquants: des voleurs pratiquants, des poseurs de bombes pratiquants, des tueurs pratiquants! Un qui s'y connaît a dit aux pratiquants catholiques: «Vous êtes le sel de la terre. Donc, salez.» Lorsque le sel cesse de pratiquer, de saler, les grosses mouches accourent avec les vers et... pratiquent. Si vous doutez de ce remplacement de 57% par 57%, lisez votre journal. Les décou-

tes des hommes-grenouilles ne sont-elles pas suffisamment sensationnelles? Il paraît qu'à peu près tous les mois, les policiers trouvent des cachettes fantastiques: de la belle hermine pour tout le monde (le 21 juin 1985 pour 300 millions) des douzaines et des douzaines de revolvers de haute qualité, des barres de fer pour pratiquer sur la tête des enfants dans la solitude des sous-bois.

La pornographie faisant bon ménage avec ces sortes de barres de fer, et la prostitution chez les enfants s'entendant bien avec la pornographie, proche parente de la Sida améliorée... c'est le paradis noir.

Cela pourrait finir par être tragique. Fort heureusement, la croisade s'organise. Tout le monde (même le monde des pinés de lait) veut s'enrôler. Sauvons nos enfants. Mais comment? Quelles efficaces techniques imaginer pour que le marmot de la maternelle ne soit pas étranglé et jeté dans la rivière?

La pinte de lait se sentirait, sans doute, trop gênée pour proposer la technique de l'Ange Gardien payé exprès pour garder.

«Pas trop d'anges gardiens et Cie», disent les experts. Le monde est assez mûre maintenant pour se garder tout seul. Pour mater les typhons, on a tout ce qu'il faut.

Pour calmer les tremblements de terre installés au plus haut barreau de l'échelle de Richter, on a tout ce qu'il faut. Pour empêcher les majestueux avions d'exploser au dessus des mers, on a tout ce qu'il faut. Pour retrouver les enfants assommés que dissimulent les hautes fougères, on a tout ce qu'il faut.

On prétend qu'une certaine madame n'est pas de cet avis. A qui veut l'entendre, elle répète qu'on a pas tout ce qu'il faut. Selon elle, on devrait recourir à des moyens beaucoup plus simples et non moins efficaces. Entr'autres moyens, elle suggère le rosaire. Avec 43% seulement de catholiques pratiquants au Canada (20% peut être ou 10% ailleurs) Madame de Lourdes et de Fatima a peu de chances d'être entendue. C'est le nucléaire, semble-t-il, qui sera appelé à dire le mot de la fin. Ce mot sera-t-il prononcé en l'an 5000 ou avant l'an 2000? Quant au jour et à l'heure, nul ne les connaît, pas même les anges du ciel, mais le Père seul. (Mat. 21-36).

Ce n'est pas dans les habitudes du nucléaire de pratiquer à moitié ou à 43% seulement.

Maurice LAMARCHE s.l.

Honni soit qui mal y pense

Depuis plus d'un mois un grand nombre de mécontents réclamant la tête des journalistes affectés à l'enquête sur le fonctionnement et l'administration de l'hôpital Rivière-des-Prairies, une enquête qui a déjà fait couler beaucoup d'encre et qui promet d'en faire couler encore avant que le commissaire Richard Shadley ne remette son rapport au gouvernement en septembre.

Joyce NAPIER

Des lettres de doléances envoyées aux directeurs de certains journaux, au conseil de presse et au commissaire lui-même accusent les médias de «crucifier» tour à tour les employés syndiqués de l'hôpital, les infirmières et les infirmiers, les psychiatres et les psychologues, sur la place publique et sans raison. Quelques-unes de ces lettres ont été publiées dans les journaux.

Mais voilà que pendant les trois semaines d'ajournement de la commission, fait faire le point et remettre à César ce qui appartient à César avant qu'on ne perde de vue complètement le but véritable de cette enquête, celui d'améliorer la qualité de vie des 600 malades à Rivière-des-Prairies, 600 êtres humains auxquels les mécontents ne font absolument aucune allusion dans leurs missives — c'est comme s'ils n'existaient pas pour eux — alors que c'est pour eux qu'on tient cette enquête, ce sont eux les vrais protagonistes dans cette affaire. Le reste, tout le reste est se-

condaire, les mécontents semblent l'oublier. Les malades et leurs parents sont les premiers à souffrir et les seuls qui n'ont pas élevé la voix lorsque les premiers témoins ont pris la parole.

Ces mécontents d'ailleurs se vantent dans leurs lettres, ô si bien tournées, de faire bien leur métier et dénoncent les journalistes qui, d'après eux, ne savent pas faire leur travail. Cela aussi est mesquin et secondaire.

Bien avant que le ministère des Affaires sociales ait institué cette commission d'enquête, les rumeurs les plus troublantes avaient déjà commencé à circuler. Des rumeurs d'ailleurs nées entre les murs de Rivière-des-Prairies, non pas dans les salles de rédaction de la métropole. On parlait d'abus sexuels, de trafic de drogue et de prostitution.

Ces rumeurs ont été enterrées depuis que l'avocat montréalais nommé commissaire par le ministère des Affaires sociales a commencé à tenir des audiences publiques au début du mois de juillet et à entendre les témoignages de psychiatres, médecins, thérapeutes et éducateurs de l'hôpital universitaire. Les dépositions ont révélé que ces allégations graves n'étaient peut-être que des ragots bien épicés mais qu'il y avait néanmoins matière à enquête, une enquête dont les révélations ont piqué au vif certaines personnes qui ne sont pas au-dessus de tous soupçons. Mais l'enquête a déclenché un autre débat: Est-ce qu'il se passe à Rivière-des-Prairies des choses

qui n'existent pas dans d'autres institutions psychiatriques?

Pour amorcer la question, commençons tout d'abord par souligner qu'il n'y a pas d'accusés dans cette cause. Ce n'est pas un procès d'un acte d'accusation, c'est une commission parajudiciaire, une façon un peu plus savante de laver son linge en public. Ce n'est pas un litige entre deux partis qui tiennent à convaincre un juge que l'un ou l'autre a raison. Ce n'est pas un débat juridique, mais c'est néanmoins une belle occasion pour nous tous de nous pencher sur une question qui semble préoccuper le gouvernement québécois puisqu'il a institué une enquête publique: Qu'allons-nous faire de nos malades mentaux? Allons-nous les enfermer à jamais dans des institutions ou allons-nous chercher d'autres solutions, plus justes et plus satisfaisantes pour une société qui prépare la guerre des étoiles?

Les intentions du gouvernement étaient louables, mais les résultats, un peu décevants. Le débat strictement humain de la vie dans une institution psychiatrique qu'on avait promis au départ s'est transformé trop vite en guerre intestine qui frole le mauvais goût et qui a de surcroît créé un malaise dans le milieu, un malaise qui semble né d'un malentendu ou d'un manque de compréhension.

Certains employés syndiqués de l'hôpital rattachés au Syndicat canadien de la fonction publique ont signé une pétition dénonçant à tort et à travers les journalistes affectés à cette enquête pour leur manque de sensibilité et leur goût pour le sensationnel. Les infirmières, infirmiers et quelques autres professionnels ont eux aussi jugé bon d'accuser les médias de profiter d'une enquête de cette envergure pour vendre leur journal. Deux psychiatres dont les lettres ont été publiées dans ce journal il y a trois semaines font elles aussi partie de la masse des mécontents qui préfèrent le silence au débat public.

C'est bête d'accuser les scribes de manquer de cœur et de dignité, et même de se plaindre que ce sont les journalistes qui font la nouvelle. Les journalistes se contentent de rapporter la nouvelle. Ce sont les hommes et les femmes qui ont défilé à la barre des témoins qui ont fait de cette enquête une affaire qui nous concerne un peu tous.

Ce sont les témoins dans l'affaire, qui travaillent tous à Rivière-des-Prairies, qui ont fait la nouvelle. Ce sont eux qui nous ont dit qu'on enferme les malades dans des cellules d'isolement pour des périodes allant jusqu'à sept jours. Ce sont encore ces témoins qui ont parlé des méthodes de contention qu'on emploie à l'hôpital pour neutraliser les patients. Ce sont les employés qui ont accusé la direction de vivre dans une tour d'ivoire. Le commissaire a appris à l'enquête qu'un patient admis à Rivière-des-Prairies n'a pas d'espoir d'améliorer son état et n'en sort plus. Ce sont encore les employés qui ont affirmé que la direction s'opposait à la désinstitutionnalisation de l'hôpital qui permettrait aux malades de vivre une vie plus normale dans des maisons d'accueil ou de groupe et de recevoir quand même les soins nécessaires.

Il est vrai que les directeurs de l'hôpital ont par contre affirmé qu'il est difficile de gérer un établissement de 1,200 employés et 600 malades, dont 450 adultes et 150 enfants. On fait ce qu'on peut, M. le Commissaire, et c'est peut-être vrai. Mais il est vrai aussi qu'il y a mieux que ça et qu'on pourrait peut-être profiter de cette enquête-feuilleton pour trouver une solution plus équitable pour nos malades au lieu de chercher à tout prix à protéger des réputations que personne ne cherche à ternir.

Pendant les quatre semaines de témoignages, chacun se lançait la balle. Deux employés ont été renvoyés fin juillet pour avoir abusé de certains patients. On rapporte ces faits non par goût de la sensation vulgaire mais parce que c'est notre métier, comme c'est le leur de s'occuper des malades.

Les mécontents peuvent se plaindre au gouvernement ayant institué l'enquête qui les oblige à laver leur linge sale en public. Ils peuvent adresser leurs lettres de doléances aux architectes qui ont construit l'hôpital psychiatrique ou à la société démunie devant la maladie mentale. S'ils ont des griefs fondés contre la presse et les journalistes, ils gagneront notre respect en les exposant clairement. Mais il ne sert à rien d'accuser tous les médias et tous les journalistes. Leur colère trahit un malaise, celui qu'éprouvent tous ceux qui lapident le messager des mauvaises nouvelles.

la presse RENSEIGNEMENTS 285-7272 LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seul la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400.» Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes	285-7111
		du lundi au vendredi 8h à 17h.	
RÉDACTION	285-7070	Pour changer	285-7205
		du lundi au vendredi 9h à 16h30.	
COMPOTABILITÉ	285-7100	GRANDES ANNONCES	
		Détailants	285-7202
		National, Télé-Press	285-7306
		Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

Sans bruit, le NPD-Québec vit lui aussi une course à la direction

■ QUÉBEC — Pendant que presque tous les yeux sont tournés vers la course au leadership du Parti québécois, le Nouveau parti démocratique, qui a

PIERRE VENNAT

décidé le printemps dernier de se transformer en parti provincial, se prépare fébrilement à tenir son congrès de fondation et son propre congrès au leadership.

Officiellement, le NPD n'existait pas au Québec en tant que parti provincial. Ses membres, en effet, ne se trouvent qu'à être des membres québécois d'un parti fédéral. Leur leader, M. John Harney, ex-député ontarien au parlement fédéral, revenu depuis

quelques années au Québec où il a vu le jour, ne se trouve donc pas à être un « vrai chef de parti », mais plutôt une espèce de lieutenant québécois du chef fédéral Ed Broadbent.

Le NPD a grandi, passant de quelques centaines à quelques milliers de membres québécois en quelques mois l'an dernier, profitant pour cela d'une certaine désaffection des milieux socio-démocrates et syndicaux envers le PQ, surtout au sein de la gauche non-indépendantiste. Le parti a maintenant décidé de se lancer dans l'arène provinciale et de présenter des candidats aux prochaines élections.

Pour ce faire, il tiendra un congrès de fondation, les 7 et 8 sep-

tembre prochains, soit trois semaines avant que le PQ ne choisisse son leader, au Palais des congrès à Montréal. En plus de décider du programme qu'ils offriront à la population, les délégués éliront également celui qui deviendra le premier leader officiel du NPD-Québec.

Il est loin d'être certain que John Harney, actuellement leader intérimaire du nouveau parti après avoir été leader de l'aile québécoise du parti fédéral, héritera du poste, bien qu'il soit sur les rangs.

M. Harney fait en effet face à deux adversaires au nom bien francophone mais à peu près inconnus du grand public, MM.

René Boulard et Pierre Bourgeois, tous deux de la région métropolitaine. Le fait, cependant, pour M. Harney d'avoir deux adversaires pourrait le favoriser.

Théoriquement, ce n'est que le 7 septembre, sur le plancher même du congrès, que se termineront les mises-en-candidature, les règlements du NPD permettant, en effet, l'apparition de candidats de compromis de dernière minute.

À la permanence du parti, toutefois, on ne semble pas croire à cette éventualité et l'on croit plutôt que la lutte se fera à trois entre MM. Harney, Bourgeois et Boulard. Le leader fédéral, Ed Broadbent, doit assister au congrès de Montréal.

L'URSS appuie les prétentions du Canada sur le passage du Nord

■ T O R O N T O (AFP) — Le gouvernement canadien a reçu hier le soutien de l'Union soviétique dans l'affirmation de sa souveraineté sur les eaux du passage du Nord-Ouest, contestée par les États-Unis.

Le passage du Nord-Ouest relie l'At-

lantique au Pacifique à travers l'archipel arctique canadien.

Notre position est basée sur les lois internationales. Les eaux qui entourent des îles appartenant à un pays sont des eaux intérieures à ce pays, a déclaré au quotidien de Toronto The Globe and Mail l'attaché de presse de l'ambassade soviétique à Ottawa, M. Evgeni Pozdnyakov.

Un brise-glace américain, le Polar Sea fait actuellement route vers l'Alaska en provenance du Groenland, rappelle-t-on. Le voyage du Polar Sea a été entrepris sans l'accord d'Ottawa.

Les États-Unis considèrent comme internationales les eaux du passage du Nord-Ouest (du détroit de Davis à la mer de Beaufort) tout comme celles du passage du Nord-Est (de la mer de Barentz au détroit de Bering).

Qu'il s'agisse du passage du Nord-Ouest ou de celui du Nord-Est n'a pas d'importance, a affirmé à cet égard M. Pozdnyakov.

Par ailleurs, le

président du Conseil canadien, M. Mel Hurtig, a annoncé l'envoi d'un télégramme au capitaine du Polar Sea. Ce message, qui devait être déposé hier ou aujourd'hui par hélicoptère, affirme que le fait de ne pas avoir demandé à l'avance l'autorisation de franchir le passage du Nord-Ouest est insultant et dégradant pour la souveraineté canadienne.

Le télégramme demande également au capitaine du Polar Sea de faire demi-tour et de regagner les eaux internationales de l'Arctique de l'est.

Dans un geste symbolique, les membres du Conseil canadien, organisme fondé en mars 1985 pour promouvoir l'indépendance économique et culturelle du Canada, doivent également disposer sur la banquette une rangée de drapeaux frappés de la feuille d'érable.

Le Polar Sea se trouve actuellement dans le détroit de Melville. Il devrait arriver en Alaska entre le 10 et le 15 août.

130 MAGASINS ATLANTIQUE

La qualité a un son le son a un nom harman/kardon



EN EXCLUSIVITÉ UN TRIO DE MARQUES SUPÉRIEURES D'UNE EXCEPTIONNELLE QUALITÉ

BESTAR
meuble et support pour haut-parleurs Bestar disponible en magasin

Dual RFT
ACOUSTICS

Faites l'expérience de la qualité Harman/Kardon avec ce récepteur de 40 watts modèle HK 330. Cette chaîne stéréo comprend également la table tournante modèle CS514 de Dual, une marque dont la renommée n'est plus à faire, ainsi que les enceintes acoustiques Carrera à 3 voies de RFT, en exclusivité chez Atlantique. Harman/Kardon, une aventure sonore qui vous transportera!

PRIX EXCLUSIF:
759,95 \$

TOUS CES SPÉCIAUX SONT AUSSI DISPONIBLES DANS NOS 130 MAGASINS

- SUPER MAGASIN PRINCIPAL**
6245 boul. Métropolitain est (Côte nord)
(Sortie Langelier)
Tel.: 328-0955
- CENTRE COMMERCIAL ST-MARTIN**
965, boul. Cure Labelle
Chomedey
Tel.: 682-0550
- WEST ISLAND MALL**
3239, boul. des Sources
Dollard-des-Ormeaux
Tel.: 683-1943
- CENTRE COMMERCIAL GREENFIELD PARK**
463, boul. Taschereau
Greenfield Park
Tel.: 671-4290

ATLANTIQUE IMAGE ET SON

Nous avons les plus bas prix et ça, on vous le garantit par écrit.

Notre garantie: la différence plus **10%**

Notre fameuse garantie du plus bas prix stipule que si vous achetez un article chez Atlantique et que, dans les quinze (15) jours suivant votre achat, vous trouvez le même article annoncé moins cher, en inventaire chez un autre marchand local, c'est avec plaisir que nous vous rembourserons la différence plus 10% de cette différence sur présentation d'une preuve du prix annoncé.

Jean P. Gauthier
PRÉSIDENT

SONDAGE GALLUP

Le chômage reste la principale préoccupation

■ La création d'emplois continue d'être la principale préoccupation des Canadiens, 54 p. cent d'entre eux en faisant le problème le plus important.

Le chômage est la principale préoccupation des Canadiens depuis le début de 1983.

L'économie — l'inflation et les hausses de prix — est aux yeux des Canadiens le second problème à résoudre; 21 p. cent d'entre eux lui accordant la priorité. Il y a six mois, 25 p. cent des gens étaient du même avis.

Huit p. cent des gens, d'autre part, s'inquiètent surtout de problèmes de gouvernement — déficit, niveau élevé des dépenses...etc. Parmi les autres sujets d'inquiétude, on peut mentionner la menace de guerre nucléaire, la famine, la pauvreté, la pollution, les conflits ouvriers. Pour 12 p. cent des Canadiens, l'un ou l'autre de ces problèmes est prioritaire.

Les résultats du sondage sont fondés sur 1 045 interviews, à domicile, de personnes 18 ans et plus, entre les 6 et 8 juin. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur ne dépassant pas 4 p. cent 19 fois sur 20.

La question posée était la suivante: «Selon vous, quel est le plus important problème auquel ce pays fait actuellement face?»

Le tableau ci-dessous donne les résultats des sondages, dans l'ensemble du pays, depuis le mois de février 1983, ainsi que les résultats du dernier sondage selon les régions.

	LE PROBLÈME LE PLUS IMPORTANT				
	Economie	Chômage	Gouvernement	Autres	Sans opinion
Dans l'ensemble					
Jun 1985	21%	54%	8%	12%	4%
Décembre 1984	25	56	6	11	3
Mai 1984	27	50	7	13	4
Octobre 1983	33	42	7	16	2
Jun 1983	32	47	8	11	2
Février 1983	37	40	8	13	2
Selon les régions — juin 1985					
Atlantique	17	59	10	10	4
Québec	28	52	2	14	4
Ontario	16	55	13	12	5
Prairies	26	50	13	8	3
C.-Britannique	18	58	4	18	3

À noter que le total des pourcentages peut ne pas être égal à 100 à cause de l'élimination des fractions.

SUPER CHOIX SUPER SERVICE!

Hatchback, berline quatre portières, familiale, coupé sport, moteur atmosphérique, moteur turbo, traction avant ou quatre roues motrices. Nous ne vendons que des Subaru et nous avons celle qu'il vous faut.



Nous avons tout l'espace et les spécialistes requis pour vous offrir un super service après-vente. Alors quel qu'en soit le modèle ou l'année, venez nous confier votre Subaru pour un entretien rapide, efficace et exclusif.

LSUBARU MONTRÉAL

3900 JEAN-TALON OUEST — PRÈS DE CÔTE-DES-NEIGES • 737-4441

Les Canadiens invités à faire plus pour vaincre la famine en Afrique

■ OTTAWA (PC) — Une autre étape doit être franchie dans la lutte pour vaincre la famine en Afrique et les citoyens canadiens devront faire davantage pour aider les millions de victimes dans le besoin.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le coordonnateur canadien des secours d'urgence pour la famine en Afrique, M. David MacDonald, et le représentant de Secours d'urgence à l'Afrique, M. John Wieler, ont indiqué que le temps était maintenant venu d'aborder une nouvelle phase, celle du redressement en faveur des populations africaines du Soudan et de l'Éthiopie.

« Au cours du mois dernier, a souligné M. MacDonald, les pluies sont tombées au Soudan et en Éthiopie, ce qui laisse présager la fin de la sécheresse. »

« Maintenant, a-t-il ajouté, nous sommes préoccupés par le sort réservé à gens qui ont dû quitter leur coin de pays pour se rapprocher des centres de distribution de nourriture et nous voulons les aider à retourner chez eux, à se reprendre en main et préparer leur récolte. »

Pour ce faire, le

gouvernement canadien injectera au cours des quatre prochains mois un montant de \$18 millions, en trois versements, à des projets de redressement.

Les premiers \$6 millions du Fonds seront engagés le 15 septembre, la deuxième tranche le 31 octobre et les derniers \$6 millions seront alloués sur une période de plusieurs mois à compter de novembre.

Cette façon de procéder permettra, selon M. MacDonald, aux groupes qui ne sont pas des organismes de bienfaisance reconnus ou des organisations non gouvernementales de planifier des projets et de soumettre des demandes.

Sont admissibles les organisations bénévoles qui ont déjà oeuvré en Afrique ou les groupements qui ont des liens avec des organisations dont l'efficacité sur le continent africain n'est plus à démontrer.

La priorité sera d'abord accordée aux projets visant à aider les populations africaines à redevenir autosuffisantes comme, par exemple, des moyens de transport, de l'eau potable, des soins de santé préventifs, de l'outillage

agricole et du bétail aux réfugiés et aux personnes déplacées dans les pays où la sécheresse a frappé le plus durement.

« Nous estimons, a indiqué M. MacDonald, qu'il est d'une importance capitale que les Canadiens,

par le biais des organisations bénévoles, essaient de participer à cette nouvelle phase. »

Actuellement, le pays le plus durement touché par la famine est le Soudan. « Les Canadiens doivent comprendre, a ajouté

M. Wieler, que la tragédie africaine n'est pas terminée et il est faux de prétendre que la situation sera redevenue plus viable au cours des prochains mois et que les victimes seront redevenues plus indépendantes. »

Lois françaises au Manitoba: devant le Cour suprême le 15 novembre

■ OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a fixé au 15 novembre une séance au cours de laquelle elle se penchera sur la délicate question de savoir de combien de temps le Manitoba doit disposer pour traduire de l'anglais au français quelque 4 500 lois et statuts ainsi qu'une multitude de règlements provinciaux.

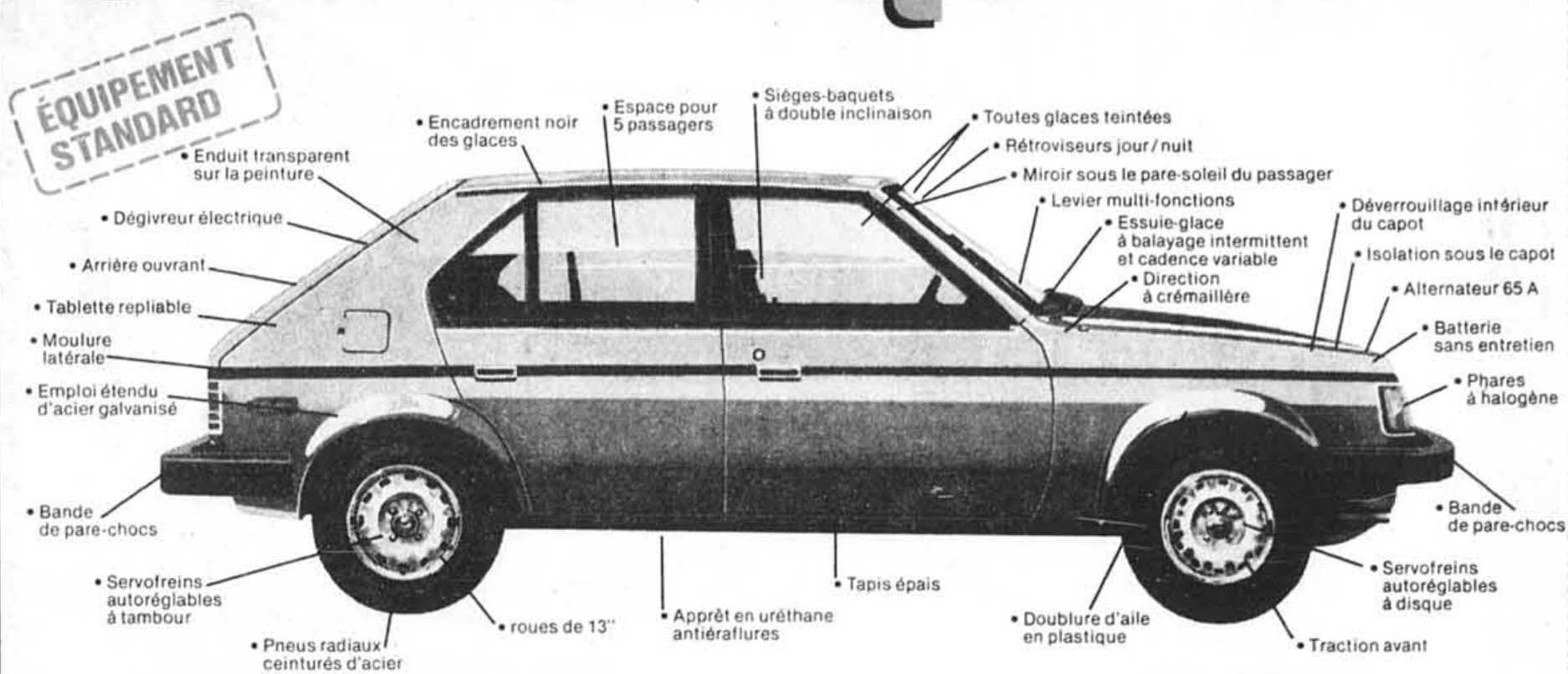
Au cours de cette séance, la cour au complet, c'est-à-dire les neuf éminents juristes, sera saisie d'affidavits et écoutera

les exposés des avocats du gouvernement de Winnipeg et ceux de trois organisations francophones.

La date du 15 novembre a été décidée par le juge en chef Brian Dickson, hier, soit près de deux mois après que le tribunal de dernière instance eut décrété que toutes les lois manitobaines adoptées uniquement en anglais de 1890 à 1979 étaient invalides puisque la constitution stipulait qu'elles devaient être rédigées dans les deux langues officielles.

DODGE OMNI/PLYMOUTH HORIZON 1985

SUPER ÉQUIPÉE!



SUPER RABAIS!

RABAIS D'ÉTÉ

1118\$

à l'achat d'une Omni ou d'une Horizon 1985, 5 portes, munie de l'ensemble-options ATA qui comprend:

- ✓ TRANSMISSION AUTOMATIQUE
- ✓ MOTEUR 2,2 LITRES
- ✓ CONSOLE
- ✓ SERVODIRECTION
- ✓ RADIO AM/FM STÉRÉO
- ✓ RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS TÉLÉCOMMANDÉS
- ✓ ROUES DE 13 POUCES

SANS FRAIS ADDITIONNELS

5/80

Seule Chrysler garantit* le moteur, le rouage d'entraînement et la carrosserie extérieure contre les perforations dues à la corrosion, de chaque voiture et camion qu'elle fabrique pour

5 ans/80 000 km

COMPAREZ!

1141\$

RABAIS D'ÉTÉ

804\$

à l'achat d'une Omni ou d'une Horizon 1985, 5 portes, munie de l'ensemble-options ATM qui comprend:

- ✓ TRANSMISSION 5 VITESSES
- ✓ MOTEUR 2,2 LITRES
- ✓ CONSOLE
- ✓ INSTRUMENTATION RALLYE
- ✓ RADIO AM/FM STÉRÉO
- ✓ RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS TÉLÉCOMMANDÉS
- ✓ ROUES RALLYE DE 13 POUCES

DE MOINS QU'UNE ESCORT!

Avec les rabais d'été de Chrysler, une Omni ou une Horizon 1985, 5 portes, typiquement équipée peut vous coûter 1141 \$ de moins qu'une Ford Escort L 1985 1/2, 5 portes, typiquement équipée.

Chrysler Canada Ltée a consenti à ses concessionnaires participants des rabais dont ils peuvent vous faire bénéficier. Certains équipements ou accessoires illustrés ou mentionnés peuvent être optionnels moyennant supplément. Les données de comparaison avec la concurrence sont obtenues de sources publiées.



CHRYSLER

CHRYSLER CANADA LTÉE
VOTRE CONFORT VOTRE SÉCURITÉ

Chez Chrysler, notre seule ambition, c'est d'être les meilleurs!

HÂTEZ-VOUS! POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT

SANTÉ MENTALE

Une coalition réclame la reconnaissance des ressources alternatives

■ QUEBEC (PC) — Les personnes aux prises avec des problèmes d'ordre émotionnel sont victimes des carences du système de soins psychiatriques et seule une reconnaissance formelle des ressources alternatives en santé mentale permettrait de remédier à cette situation.

Telle est la position qu'a défendue hier en conférence de presse une coalition de plus de 60 organismes québécois de ressources alternatives et communautaires en santé mentale, en marge de la sous-commission des Affaires sociales chargée d'étudier les services de soutien et de réinsertion sociale offerts aux personnes atteintes de troubles mentaux.

« La maladie psychiatrique peut avoir une solution », a soutenu la Coalition en précisant qu'au-delà des \$677 millions que consacre le ministère des Affaires sociales (MAS) aux soins psychiatriques, les groupes alternatifs ont déjà prouvé que le développement de l'autonomie des psychiatisés peut être réalisé en dehors du milieu hospitalier.

« À l'appui des conclusions du Conseil de la santé mentale du Québec, qui établissent que les données de la recherche sur les alternatives à l'hospitalisation sont « suffisamment claires pour qu'une action soit prise sans attendre », les porte-parole de la Coalition ont demandé au MAS d'accroître de façon substantielle l'appui financier qu'il accorde aux groupes de ressources alternatives.

« Nos organismes de base, malgré leur dynamisme et leur créativité, continuent à vivre à cause du lobby médico-psychiatrique et faute de soutien gouvernemental », ont-ils déploré.

Démystifier

« Corporations autonomes sans but lucratif, les ressources alternatives et communautaires veulent « démystifier les étiquettes psychiatriques et promouvoir une compréhension globale de la santé mentale », a expliqué la Coalition. Tout en misant sur le développement de l'autonomie du psychiatisé, ils offrent « une démarche thérapeutique liée à un milieu de vie communautaire et aux ressources du quartier ».

Par ailleurs, parce que la population doit être sensibilisée aux problèmes des personnes atteintes de troubles mentaux, la Coalition évalue de façon positive les travaux que mènent cette semaine la sous-commission des Affaires sociales.

« C'est une amorce de débat public, nécessaire pour modifier le statut de la folie et pour permettre le développement des ressources alternatives », a-t-elle analysé.

Toutefois, la Coalition a dit craindre que le gouvernement ne retarde son énoncé de politique en santé mentale sous prétexte d'attendre les recommandations de la commission Rochon, récemment créée pour étudier tout le système de santé et de services sociaux du Québec.

GBS SEALMASTER
GENERAL BEARING SERVICE INC.
1325, rue Notre-Dame Ouest
5750, rue Hochelaga
6870, rue Jarry Est
1918, boul. des Laurentides
805, boul. Ste-Foy (Long.)
120-A Ste-Croix, St-Laurent (coin Philippe) avant-midi 937-7423

NOUVEAU!
TÉLÉ
DÈS LE 10 AOÛT!

LE PLAISIR DE REGARDER LA TÉLÉ COMMENCE DANS LA PRESSE DU SAMEDI

NOUVELLE PRÉSENTATION!
Plus complet et plus facile à lire!
Plus, chaque semaine, les chroniques **TÉLÉ, CINÉMA** et **VIDÉO-CLIP!**

Pour mieux profiter de la télé
il me faut la presse

VENEZ
CHERCHER
VOTRE

ARGENT COMPTANT

J.M.S.

J'❤️ SAUCIER!

J. M. SAUCIER
VOUS OFFRE *20 EN ARGENT J.M.S.
APPLICABLE SUR ACHAT
LIMITE 1 PAR CLIENT

TÉLÉCOULEUR

RCA



- syntonisation VHF-UHF
- syntonisation automatique «AFT»

\$269⁹⁹

GRATUIT
100 de location de film

TÉLÉCOULEUR 20"

- syntonisateur VHF-UHF
- tout transistorisé

\$319⁹⁹

GRATUIT
100 de location de film

TÉLÉCOULEUR 20"

AVEC TÉLÉCOMMANDE

- 100% transistorisé
- syntonisation électronique
- VHF-UHF

NOUVEAU MODÈLE \$399⁹⁹

GRATUIT
100 de location de film

Panasonic



VIDÉO VHS
PV-1225

- 8 HEURES • 2-4-6 HEURES
- TÉLÉCOMMANDE 4 FONCTIONS
- PROGRAMMABLE 14 JOURS

\$399⁹⁹

GRATUIT
100 de location de film

HITACHI **MAGNÉSCOPE VHS**



- modèle VT-32
- accès frontal
- programmable 14 jours / 4 événements
- télécommande avec fil, 8 fonctions

399⁹⁹\$

SHARP

MAGNÉSCOPE VHS



- Accès frontal • modèle VC-584
- télécommande sans fil (12 fonctions)
- convertisseur incorporé, 108 canaux
- programmable 14 jours / 3 événements

549⁹⁹\$

GRATUIT
100 de location de film

RCA



TÉLÉCOULEUR 26"

- avec télécommande
- meuble style contemporain
- modèle GKR-641
- convertisseur 105 canaux

\$649⁹⁹

GRATUIT
100 de location de film

JVC



Magnéscope VHS STÉRÉO

- Modèle HRD-225
- Syntonisateur électronique, 105 canaux
- Programmable 14 jours / 8 programmes
- Stéréo / dolby
- Accès frontal
- Télécommande sans fil, 11 fonctions

4 TÊTES

\$699⁹⁹

GRATUIT
1400 de location de film

RCA



TÉLÉCOULEUR 26"

- syntonisateur électronique
- convertisseur 105 canaux
- cabinet style contemporain
- modèle GKR-680

\$599⁹⁹

GRATUIT
\$100 de location de film

RCA **ColorTrak**



TÉLÉCOULEUR 26"

- télécommande à accès direct
- cabinet style contemporain
- convertisseur 105 canaux

\$799⁹⁹

GRATUIT
\$100 de location de film

HITACHI



TÉLÉCOULEUR 26"

- LUMINAR 20. Modèle TS-3709
- télécommande 11 fonctions
- convertisseur 105 canaux
- cabinet style contemporain

\$799⁹⁹

GRATUIT
\$100 de location de film

HITACHI



TÉLÉCOULEUR ÉCRAN GÉANT 45"

- entrée audio-vidéo stéréo
- contrôle de basses et aiguës
- 4 haut-parleurs
- télé-commande à accès direct
- convertisseur 105 canaux

\$2999⁹⁹

GRATUIT
\$1000 de location de films

80 MOIS DE GARANTIE

LE SEUL

à vous offrir un plan de protection de 80 mois de garantie moyennant un léger supplément.

CLUB VIDÉO GRATUIT \$400

Une valeur de \$400 applicable sur la location de films vidéo ainsi qu'une carte de membre à l'achat d'un vidéo de \$550 et plus. Frais d'inscription \$15.

- PLUS DE 3,000 FILMS VHS
- LOCATION D'APPAREILS VIDÉO

UN CENTRE DE SERVICE DES PLUS COMPLETS

- service sur garantie des plus grandes marques
- service de réparation hors garantie
- technicien diplômé
- service à domicile disponible

Le Super Marché de l'Electronique

254 ADDITIONNELS SUR CARTES DE CREDIT
LES PHOTOS PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT DES MODÈLES EN VENTE

**MAINTENANT
3 SUCCURSALES**

\$3 MILLIONS DE MARCHANDISE

AS-TU TON 20



80 MOIS DE GARANTIE

FOUR MICRO-ONDES

\$219⁹⁹

- 054 pi. cu.
- minuterie
- 500 watts

TOSHIBA

FOUR MICRO-ONDES

modèles ER-555

- 0.54 pi. cu.
- puissance de 500 watts
- contrôle électronique

\$338⁹⁵

HITACHI

FOUR MICRO-ONDES

modèle MR-6230

- 1 pi. cu. 600 watts
- 6 niveaux de puissance
- programme mémoire
- plateau rotatif

459⁹⁹\$

TDK

FOUR MICRO-ONDES

modèle T-120

3 et plus

\$7⁹⁹

TOSHIBA

FOUR MICRO-ONDES

modèle ER 875

- 1.4 pied cube
- sonde thermique
- 700 watts
- 9 niveaux de cuisson

499⁹⁹\$

HITACHI

FOUR MICRO-ONDES

modèle MR7830

- 1.2 pied cube
- plateau rotatif
- contrôle digital
- décongélation

\$499⁹⁹

Quasar Surface Saver

FOUR MICRO-ONDES

modèle YMQ-9994

- Hotte intégrée
- Puissance de 600 watts
- Décongélation par le poids
- Sonde thermique
- Se place au-dessus de la cuisinière

849⁹⁹\$

JVC

TÉLÉ COULEUR

14" TÉLÉ-COMMANDE

- affichage du poste à l'écran
- Télécommande 21 fonctions
- modèle C 1455

399⁹⁵\$

RCA

TÉLÉCOULEUR

20" modèle FKR-468

- syntonisateur électronique
- télécommande
- multi fonctions
- convertisseur 105 canaux

\$475⁹⁹

GRATUIT
100\$ de location de film

RCA

MONITEUR-COULEUR

26" modèle FKR-623

- télécommande 19 fonctions
- entrée et sortie audio-vidéo
- convertisseur intégré

\$799⁹⁹

GRATUIT
100\$ de location de film

Panasonic

TÉLÉCOULEUR 20"

- syntonisation UHF-VHF
- tout transistorisé
- modèle PC-2013
- écran « Quintrix »

\$449⁹⁹

BASE PIVOTANTE INCLUSE

GRATUIT
\$100 de location de film

HITACHI

TELECOULEUR 20"

modèle MT-2475

- contrôle à distance 17 fonctions
- affichage sur l'écran
- convertisseur 105 canaux

\$629⁹⁹

GRATUIT
100\$ de location de film

LECTEUR DE DISQUE AU LASER

COMPACT DISC DIGITAL AUDIO

- Compteur digital
- Insertion frontale

\$249⁹⁹

Disque Laser Choix de plus de 1000 titres, classique et populaire à partir de **15,99\$**

HITACHI

LECTEUR DE DISQUE LASER

modèle DA-4000

- Accès frontal
- Compteur digital
- Nouvelle série noire

349⁹⁹\$

Technics

Lecteur de disque laser

modèle SLP-1

- Accès frontal
- Compteur digital
- Programme à accès direct

499⁹⁹\$

Sansui

ENSEMBLE STÉRÉO

comprenant:

- l'amplificateur de 30 watts par canal, modèle A-550
- syntonisateur am / fm stéréo, modèle T-550
- magnétophone à cassette stéréo Dolby, métal, modèle D-55M
- table tournante à entraînement direct, modèle PD-15
- haut-parleurs 3 voies de 75 watts chacun, modèle LSK-300

60 WATTS

699⁹⁹\$

PIONEER

ENSEMBLE STÉRÉO

comprenant:

- récepteur stéréo am / fm Pioneer modèle SX-50, puissance de 50 watts par canal, contrôle par ordinateur
- magnétophone à cassette modèle CT-501, métal, Dolby
- table tournante Pioneer, modèle PLS-30, retour automatique
- 2 haut-parleurs, 3 voies, modèle S-730 SANSUI

100 WATTS

799⁹⁹\$

Sansui

ENSEMBLE STÉRÉO

comprenant:

- Amplificateur A-910, puissance de 70 watts par canal
- Tuner, T-910, am-fm stéréo, stations programmables
- Table tournante modèle PD-15 entraînement direct
- Magnétophone à cassette D-69, Dolby B & C
- 2 haut-parleurs Hitachi 4 voies modèle HS-4125, 130 watts, système passif
- meuble en option

140 WATTS

\$999⁹⁹

NOUVEAU SÉRIE NOIRE

SAUCIER
Electronique Ltée

MONTREAL 10090, ST-LAURENT 389-3541

NOUVEAU LONGUEUIL
2904, CHEMIN CHAMBLY 651-0070

SHERBROOKE
2144, rue KING OUEST 563-9191

Les photos peuvent différer légèrement des modèles en vente.

Québec ne donnera plus un sou à ONET

■ QUÉBEC (PC) — Il n'y aura pas de fonds publics additionnels injectés dans le projet ONET.

Le conseil des ministres du Québec a approuvé hier cette suggestion sens du président du Conseil du trésor, Michel Clair.

La corporation ONET, qui voulait faire nettoyer les berges du fleuve Saint-Laurent par de jeunes chômeurs, a des dettes de \$1,6 million. Le président de la corporation, M. Alain Soucy, avait réclamé une aide financière de \$600 000 du Québec pour combler une partie du déficit.

Un porte-parole du ministre Clair, M. Martin Girard, a expliqué hier que tout investissement de fonds dans ONET risquait de susciter une ruée des créanciers.

De plus, M. Clair estime que les autres partenaires, le gouvernement fédéral et le mouvement des caisses populaires, devraient eux aussi faire leur part pour combler le déficit avant que Québec n'accepte de s'impliquer davantage.

Le fédéral n'a versé que \$400 000 des \$800 000 qu'il avait promis aux promoteurs du projet, a signalé M. Girard.

Il n'est pas question que le gouvernement du Québec assume seul la totalité du déficit, compte tenu qu'ONET n'est pas un programme gouvernemental, a conclu M. Girard.

OMBRES DESSINÉES COMMÉMORANT HIROSHIMA Sur les 300 personnes arrêtées dans le monde, 89 l'ont été à Montréal

■ L'arrestation de 89 participants au Projet international des ombres, commémorant le 40ème anniversaire de l'explosion meurtrière d'une bombe atomique à Hiroshima, attire les foudres sur l'administration municipale de Montréal.

Les habitants de 300 villes d'une vingtaine de pays ont trouvé au réveil, mardi, des silhouettes imprimées sur les trottoirs, représentant les victimes d'Hiroshima. Nulle part la réaction des autorités n'a été aussi sévère qu'à Montréal, a indiqué Mme Andy Robinson, coordonnatrice mondiale de la manifestation. Selon elle, Montréal se mérite « le

premier prix » en ce qui a trait au nombre d'arrestations : 89 sur un total mondial de 300.

« Nous ne savons pas ce qui n'a pas fonctionné à Montréal », a observé Mme Robinson, dans une entrevue qu'elle accordait à un quotidien montréalais à partir des quartiers généraux du projet, à Portland, en Oregon.

« Je ne comprends pas pourquoi on a mis tant d'énergie pour réprimer l'expression et l'opinion des Montréalais », a déclaré Jean Doré, président du Rassemblement des citoyens de Montréal, parti d'opposition municipal.

À Hobart, en Australie, la police a arrêté 21 personnes pour

leur participation au « paint-in » international.

Un porte-parole de la police de la Communauté urbaine de Montréal, le sergent Réal Cantin, a dit que les personnes arrêtées recevraient d'ici un mois une sommation de comparution en cour. Elles répondront à des accusations de méfaits publics, en vertu du Code criminel, ou d'infraction à un règlement municipal sur l'affichage.

La police de la CUM a répondu aux critiques qu'elle a suscitées en faisant valoir que les dessinateurs d'ombres n'ont pas demandé une autorisation de l'adminis-

tration municipale, alors que d'autres manifestants, à Toronto par exemple, avaient obtenu le feu vert municipal.

Les participants ont dit être extrêmement surpris de l'intervention policière de mardi. « On aurait pu croire que nous étions des criminels endurcis », a dit Melinda Wittstock, une étudiante à l'université McGill.

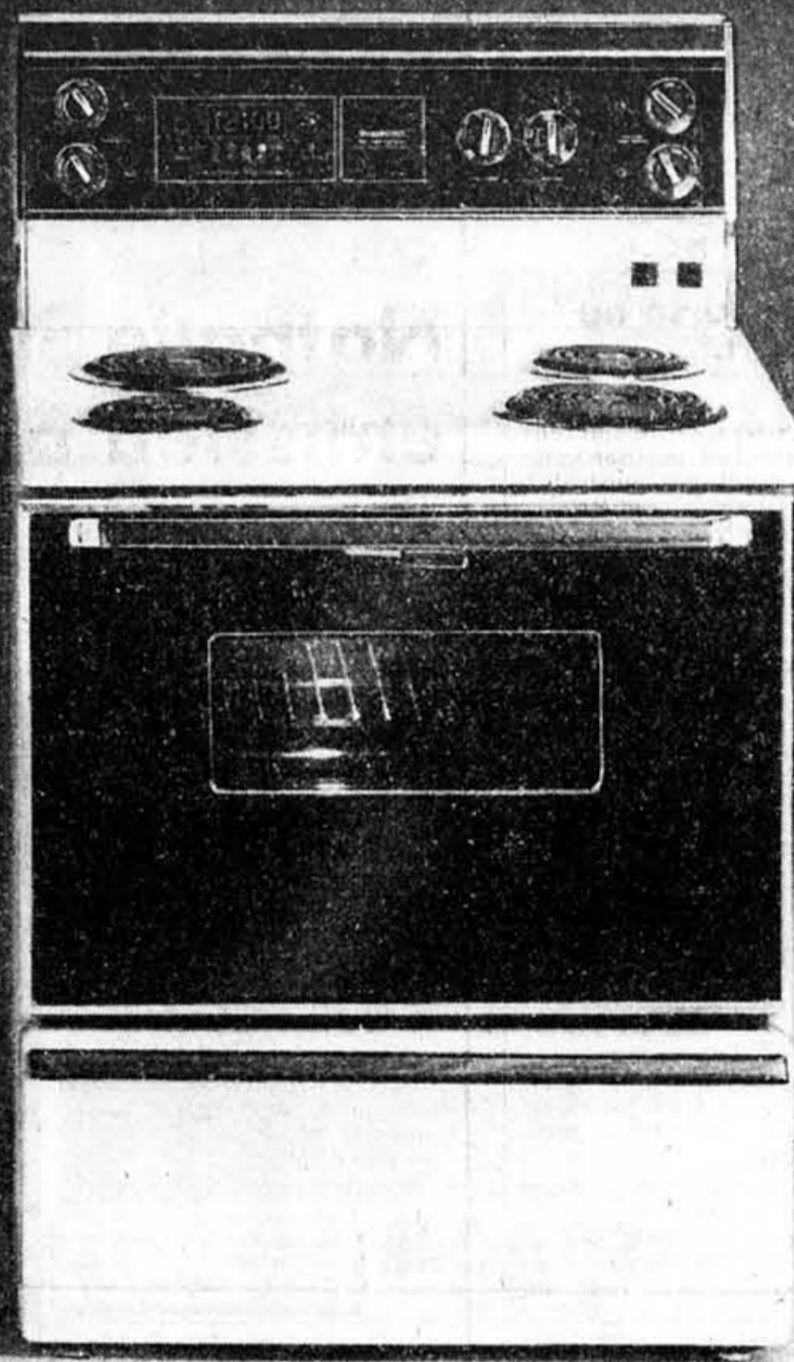
Les participants au projet s'étonnent d'autant plus qu'ils ont utilisé de la peinture soluble à l'eau, qui devait normalement disparaître sous la pluie ou s'effacer rapidement avec la circulation.

Presse Canadienne

SIMPSON C'EST SENSATIONNEL



Beaumarck Un succès retentissant



949⁹⁸ SEULEMENT

Modèle 36760

RÉFRIGÉRATEUR 16.9 PI³ BEAUMARK

- Clayettes en porte-à-faux et clayettes dans porte réglables pour faciliter le rangement
- Garde-beurre
- Tablette réversible dans congélateur pour espace de rangement accru
- Distributeur de boîtes de jus congelé
- Hydrateurs pour légumes; garde-viande
- Blanc. Amande, modèle 36758... \$10 de plus.

849⁹⁸ SEULEMENT

Modèle 36560

RÉFRIGÉRATEUR 14.9 PI³ BEAUMARK

- Possède les mêmes caractéristiques que le modèle ci-dessus
- Blanc. Amande... \$10 de plus

849⁹⁸ SEULEMENT

Modèle 18690

CUISINIÈRE 30 PO BEAUMARK, four autonettoyant

- Horloge électronique pour cuisson minutée précise
- Panneau de contrôle en verre trempé; lampe console fluorescente
- Éléments pour cuisson rapide
- Interrupteurs de sécurité
- Table de cuisson en porcelaine pour nettoyage facile
- Porte du four en verre noir
- Blanc. Amande, modèle 18698... \$10 de plus

619⁹⁸ SEULEMENT

Modèle 18180

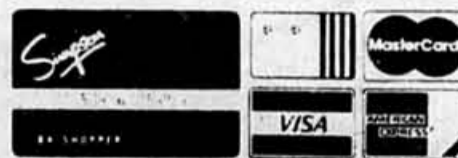
CUISINIÈRE 30 PO BEAUMARK, four nettoyage facile

- Possède les mêmes caractéristiques que le modèle 18690, mais avec porte standard.
- Blanc. Amande \$10 de plus

Renseignez-vous au sujet de la garantie prolongée Beaumarck.

Électroménagers, 430, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Brunol.

POUR ACHETER EN PERSONNE SEULEMENT



C'est à ne pas manquer!

Lundi, mardi, mercredi - de 12h à 14h
Jeudi et vendredi - de 12h à 14h et de 18h à 20h
Samedi - de 10h à 12h
Centre-ville seulement

Simpson **c'est bien moi**